

**CONSEIL COMMUNAL  
GEMEENTERAAD**

**Séance publique du mercredi 20 septembre 2017 à 19h00  
Openbare zitting van woensdag 20 september 2017 te 19u00**

**M. le président, Michel Eylenbosch :**

Avant l'entame du conseil communal, madame la bourgmestre va prendre la parole.

Je vous en prie.

**Mme la bourgmestre :**

Avant d'entamer la séance du conseil communal, monsieur Bertrand Vols, qui est notre nouveau chef de corps, vient se présenter à vous. Et je pense que c'est une initiative tout à fait positive et intéressante puisque le nouveau chef de corps a pris ses fonctions au mois de juillet. Il est arrivé dans la zone au mois de mai. Monsieur Vols vient de la police judiciaire fédérale, il a une bonne et très grande connaissance de la région bruxelloise et notamment de la zone de police et voilà, je pensais que c'était important que vous puissiez le rencontrer pour justement, parce que vous serez amenés à le rencontrer à de nombreuses occasions sur le territoire de la commune de Molenbeek et des autres communes de la zone et que monsieur Vols est justement un nouveau chef de corps, un jeune chef de corps qui veut la proximité avec les habitants et évidemment aussi avec les élus. Je pensais qu'il était positif que vous puissiez le rencontrer bien que les membres du conseil de police ont déjà eu l'opportunité de pouvoir justement partager des séances du conseil de police avec vous. Monsieur Vols, je vous passe le micro.

**M. Vols, chef de corps de la zone de police de Bruxelles-Ouest :**

Merci madame la bourgmestre, mesdames et messieurs les conseillers, voilà, vous pouvez enfin mettre un visage sur le nom pour ceux qui ne m'avaient pas encore vu. Je remercie l'initiative de madame, de m'avoir invité parce qu'effectivement la proximité me tient à cœur avec les citoyens et avec ceux qui les représentent. Donc voilà, je vous souhaite un bon travail ce soir, prenez de bonnes décisions.

*(Rires - Gelach)*

Cela me permet de me décharger un peu moi-même parce que....en tout cas voilà, je crois qu'on aura encore l'occasion de se voir de manière informelle puisque, effectivement, je ne suis pas membre du conseil communal, j'ai un autre espace de dialogue qui est le conseil de police mais on aura encore l'occasion de se rencontrer aux abords de la place communale, du centre historique, du parvis, où que ce soit, à l'occasion des fêtes, à l'occasion d'autres événements.

*(On entend dans le fond "bienvenue à Molenbeek St Jean" et des applaudissements  
- Men hoort "bienvenue à Molenbeek St Jean" en applaus)*

Merci en ja, ik moet ook zeggen natuurlijk, ik ben tweetalig en sorry, ik heb dat nu alles in het Frans gedaan maar ik ben tweetalig dus moesten er ooit nog vragen zijn, aarzel zeker niet, bedankt en goede avond.

**Mme la bourgmestre :**

Merci à vous. Ah, il y a notre chef de groupe du parti socialiste et surtout chef.....

**M. Ikazban :**

Il n'y a pas de souci, notre chef de groupe, moi j'aime bien.

**Mme la bourgmestre :**

Un des chefs de file de l'opposition qui souhaite vous adresser quelques mots.

**M. Ikazban :**

Merci madame la bourgmestre.

Je ne sais pas si c'est le chef de corps ou moi qui semblons vous perturber, ou les deux, mais en tout cas, voilà.

Monsieur chef de corps, et je dis chef de corps parce que j'ai trop peur d'écorcher le nom, je vous souhaite vraiment au nom de tout mon groupe la bienvenue, welkom in onze mooie gemeente, que vous connaissez certainement déjà bien.

Je voudrais vous dire simplement que la sécurité c'est évidemment l'affaire de toutes et tous, vous êtes vraiment le bienvenu et madame la bourgmestre expliquait qu'on allait souvent se rencontrer. Evidemment on espère tous qu'on va se rencontrer dans de bonnes conditions et d'agréables conditions et moments. Et si l'occasion se présente à vous, vous êtes aussi un citoyen et vous êtes aussi le bienvenu pour assister à notre débat passionnant, à notre conseil communal quand vous voulez.

**M. le président :**

Merci monsieur le commissaire.

La séance est ouverte.  
De zitting wordt geopend.

Tout d'abord, je voudrais demander aux conseillers de bien vouloir accepter que trois points à l'ordre du jour de la séance huis clos soient introduits en urgence, les points 123, 124 et 125 qui vous ont été transmis, il s'agit de nominations. Ils ont été distribués dans le paquet sur la table.

*L'introduction en urgence des points 123, 124 et 125 relatifs à des nominations dans l'enseignement est acceptée l'unanimité. Ces trois points seront abordés dans la séance à huis clos.*

*Het indienen in dringendheid van punten 123, 124 en 125 betreffende de benoemingen in het onderwijs wordt bij eenparige stemming aangenomen. Deze punten zullen tijdens de zitting met besloten deuren behandeld worden.*

**M. le président :**

Et alors, pour votre information, vous avez également le point n°3 qui a été déposé devant vous et comme ça nous allons pouvoir commencer l'ordre du jour de ce conseil avec deux questions d'actualité dont la première a été introduite par monsieur De Block concernant MolenGeek.

**a. Question d'actualité posée par Monsieur De Block, conseiller communal PTB\*PVDA, relative au refus d'entrée sur le territoire américain pour les jeunes de MolenGeek. Actualiteitsvraag gesteld door Mijnheer De Block, gemeenteraadslid PTB\*PVDA, betreffende de weigering van toegang op het grondgebied van de Verenigde Staten voor de jongeren van MolenGeek.**

---

**M. le président :**

Je donne la parole à monsieur De Block.

**M. De Block :**

Je me rappelle avoir interpellé déjà la bourgmestre lors d'une des occasions précédentes où il y a eu des gens, des molenbeekoïes, je pense même quelqu'un qui travaille dans le service jeunesse, ont eu des problèmes comparables d'être refusés d'entrée aux Etats-Unis, d'être bloqués à l'aéroport, soumis à des interrogatoires ou des discussions en tout cas. A ce moment-là je me rappelle que madame la bourgmestre a juré que ce n'était absolument pas quelque chose qui visait spécifiquement les molenbeekoïes. Je me rappelle qu'elle avait dit « j'ai appelé », je pense c'était le consulat ou l'ambassadeur, je ne me rappelle plus très bien exactement, qui a vraiment rassuré que ce n'était absolument pas le cas de vouloir viser les molenbeekoïes. Là, je vois que même des membres de l'opposition restent douteux à cette explication. Donc je voudrais en fait interpellier madame la bourgmestre à nouveau. Je pense qu'il y a trop de coïncidences, je crois que c'est au moins le quatrième incident dont on a rapporté dans la presse que des molenbeekoïes ont eu des problèmes à rentrer ou ont été refusés. J'espère vraiment, madame la , que vous n'allez pas passer votre temps, à chaque fois que des molenbeekoïes essaient de rentrer aux Etats-Unis, de devoir appeler l'ambassade ou le consulat des Etats-Unis dont vous avez assuré qu'on a de très bonnes relations et j'y crois. Mais donc voilà, je voudrais avoir des explications et est-ce que votre explication qu'on ne vise pas des molenbeekoïes, est-ce qu'elle tient toujours ?

**M. le président :**

Je donne la parole à madame la bourgmestre.

**Mme la bourgmestre :**

Je vous dirais monsieur De Block que, évidemment, ce dossier, cette affaire est tout à fait incompréhensible puisqu'il s'agit de jeunes de MolenGeek, ils n'habitent pas tous Molenbeek mais enfin, ils portent les couleurs de la commune et ils sont invités ,en collaboration d'ailleurs avec l'ambassade des Etats-Unis et avec le soutien du ministre fédéral Alexander De Croo et de la ministre, de la secrétaire d'état régionale Cécile Jodogne, à se rendre aux Etats-Unis afin d'y faire une présentation jusqu'au siège de l'ONU. Et également de se rendre aussi en Californie. Et donc en dernière minute on leur refuse leur Visa, cette autorisation d'entrée sur le territoire. D'après les informations que j'ai pu obtenir, en fait, ce refus était donné à 'un' des participants et le groupe, par solidarité, a considéré qu'ils n'allaient pas accompagner, qu'ils n'allaient pas en tout cas partir sans cette personne dans un premier temps. Evidemment, dès qu'on a appris la nouvelle, le cabinet du bourgmestre a contacté l'ambassade qui n'avait pas plus d'explications sur les motifs du refus. Et je pense qu'il faut faire la distinction entre les services fédéraux américains qui remettent ces visas et l'ambassade. Quoiqu'il en soit, l'ambassade a promis, elle a fait le forcing pour avoir des explications et trouver une solution à ces questions. Je sais que le ministre des affaires étrangères a également entrepris des démarches. Et finalement, tous les efforts conjugués ont donné un résultat positif puisque l'équipe a pu partir samedi.

Nous savons tous que Molenbeek a été pointée du doigt dans les médias du monde entier et nous savons tous évidemment qu'il existe à Molenbeek de la discrimination et je pense qu'il ne faut pas se rendre aux Etats-Unis pour sentir qu'il y a des comportements discriminatoires qui peuvent se faire à l'égard d'habitants, de citoyens de la commune. On peut prendre une question qui est tout à fait d'actualité aussi, qui concerne par exemple l'emploi en région bruxelloise. C'est une réalité et elle est tout à fait dommageable, insupportable. Donc, pour ce qui nous concerne, évidemment, nous allons continuer à travailler sur l'image positive de notre commune et je pense que nous n'avons pas besoin de justifications les uns vis à vis des autres. Nous voulons d'abord le faire parce que c'est essentiel, parce qu'il faut valoriser Molenbeek, parce que les habitants, les citoyens de Molenbeek sont fiers de leur commune et donc nous devons poursuivre dans cette voie. Voilà, je pense qu'il ne faut pas, Molenbeek n'est pas un cas à part, une situation à part, et que cette problématique des visas elle est rencontrée par d'autres personnes que des citoyens de Molenbeek ou des citoyens qui travaillent à Molenbeek. Néanmoins il faut être vigilant et voilà, on sait bien que tout ce qui arrive à Molenbeek nécessairement prendra une ampleur médiatique que ne connaîtrait pas une autre commune dans ce dossier.

**M. le président :**

Je donne la parole à monsieur El Khannouss.

**M. l'échevin El Khannouss :**

Merci madame la bourgmestre, tout d'abord merci pour votre réponse qui éclaire un peu ce dossier qui a été effectivement très difficile dans la mesure où les jeunes qui devaient partir avaient tout programmé, c'est la veille de leur départ qu'ils ont eu cette mauvaise nouvelle.

Mais moi, ce que je retiens dans cette mésaventure c'est d'abord cette mobilisation. Cette mobilisation de tous dès le moment où nous avons appris que ces jeunes avaient des difficultés pour pouvoir s'envoler et je tiens à remercier madame la bourgmestre parce que je me rappelle vous avoir téléphoné à minuit et demi, dès que j'ai été informé et que vous vous êtes mobilisée avec votre cabinet. Minuit et demi, j'ai reçu un appel des jeunes à minuit et demi qui m'ont annoncé cette mauvaise nouvelle et à minuit et demi j'ai directement téléphoné à madame la bourgmestre qui a décroché son téléphone. Et dès le lendemain matin, à 8h, tout s'est mis en branle pour essayer de solutionner le problème avec le résultat que vous connaissez.

Alors moi je souhaiterais ajouter, en complément d'information à monsieur De Block, c'est que ces discriminations dont ont été victimes ces jeunes, moi-même ayant été discriminé dans ce cadre-là, vous devez savoir que ce week-end je pars aux Etats-Unis, mon visa a été refusé et j'ai dû passer par une procédure de visa et donc, il y a véritablement une focalisation sur les habitants de Molenbeek, là on est tous d'accord pour le dire et pas seulement par rapport aux Etats-Unis mais par rapport au marché de l'emploi, par rapport à toute une série d'autres pans de la société. Et je crois que le travail que nous devons tous faire ici, majorité et opposition mais aussi tous ceux qui ont la capacité de pouvoir faire rayonner l'image des molenbeekoïses et de ses habitants, c'est d'aller dans cette voie-là et de ne pas larmoyer par rapport à des mésaventures comme celle que nous avons vécue, continuer à construire une image positive de la commune de Molenbeek et c'est ce que nous faisons tous les jours avec les membres du collège mais aussi avec l'ensemble des partenaires de la commune. Merci.

**M. le président :**

Merci monsieur l'échevin.

Je donne la parole à monsieur De Block.

**M. De Block :**

Je trouve l'échange très enrichissant. Vraiment je pense que beaucoup plus que la fois passée, pas de langue de bois, je trouve que la bourgmestre est honnête et franche quand elle reconnaît que, oui, discrimination, on peut en parler.

Deux, quand l'échevin de l'emploi est refusé d'Esta, sur base de l'Esta, son entrée, désolé les gars mais donc là on a un problème, on dépasse le problème des individus, il y a quelque chose qu'on peut appeler une règle, que les Esta venant de Molenbeek, de près ou de loin, peut être liée à un dossier mais je peux vous dire que je suis moi et je pense que, j'espère que tous ceux qui sont un tout petit peu en contact avec les molenbeekois sont de près ou de loin connectés avec des dossiers, tous, vraiment. Et donc, oui, j'espère que si vous vivez à Molenbeek, il suffit de vivre rue des Béguines pour être proche et avoir rencontré, voilà, je ne vais pas rentrer dans les détails.

Ce que je voudrais demander c'est si que la commune va s'arrêter là ? Ou est-ce que nous allons déposer plainte, prendre des actions juridiques pour justement dénoncer cette discrimination ? Je veux dire, s'il vous plaît, est-ce que la commune va dire « si vous voulez rentrer aux Etats-Unis, prenez un visa » ? Est-ce que c'est cela que vous allez communiquer vers les molenbeekois ? Je trouve que ce serait intéressant mais au moins c'est clair, aux Etats-Unis, aucune chance de rentrer sur base d'un Esta, voilà, on a un débat à ce moment-là. Donc je vous pose la question : qu'est-ce que vous allez faire face à ce constat que même un échevin de l'emploi ne rentre pas sur base d'un Esta ?

**M. l'échevin El Khannouss :**

Si vous permettez monsieur De Block, non, je ne vais pas faire un long débat là-dessus et surtout pas focaliser sur ma petite personne. L'Esta a été refusé parce que j'ai été dans des pays très sensibles, je ne vais les citer ici, j'ai été au Yémen, j'ai été en Libye etc... voilà, comme ça vous savez tout, comme ça vous comprendrez que je ne suis pas, je dirais, dans la même situation que les jeunes en général. Si vous voulez on peut demander à nos gardiens de la paix d'envoyer aux Etats-Unis pour les punir parce qu'il y a une espèce de pensée aujourd'hui trumpienne qui s'impose à nous mais vous savez que les choses ne vont pas, ce n'est pas la commune de Molenbeek qui va attaquer les Etats-Unis en justice pour exiger. Je pense qu'il faut continuer à faire un travail positif parce que nous avons, et la bourgmestre l'a rappelé, d'excellentes relations avec l'ambassade, il y a une très belle collaboration mais la gestion des visas ne se fait pas au niveau de Bruxelles, cela se fait au niveau des Etats-Unis avec le Homeland Security et vous savez très bien que ces procédures sont très compliquées et que s'il n'y a pas une intervention au niveau fédéral c'est compliqué de faire entendre raison.

**M. le président :**

Merci monsieur l'échevin.

Je donne la parole à madame la bourgmestre.

**Mme la bourgmestre :**

Simplement apporter une précision, l'échevine de la cohésion sociale se trouve actuellement aux Etats-Unis et elle y est justement pour les grandes réunions qui se tiennent actuellement auprès de l'ONU. Donc vous voyez qu'il ne faut pas nécessairement faire des généralités mais il faut être attentif par rapport à ces situations.

**M. le président :**

Merci.

L'incident est clos.

**b. Question d'actualité posée par Monsieur Ikazban, conseiller communal PS, relative au dimanche sans voiture à Molenbeek.**

**Actualiteitsvraag gesteld door Mijnheer Ikazban, gemeenteraadslid PS, betreffende de autoloze zondag in Molenbeek.**

---

**M. le président :**

Je donne la parole à monsieur Ikazban.

**M. Ikazban :**

Je ne vais pas faire mystère de l'échange de mails que nous avons eu, charmant, l'échange de mails, monsieur le président, où vous considérez que ce n'est pas une question d'actualité. Moi je considérais que le bilan et le constat qu'on pouvait faire de la journée, on ne pouvait les faire qu'à partir de dimanche, pas avant. Maintenant, moi je veux bien dans un esprit de consensus et pour pouvoir aussi permettre aux autres collègues de réagir, parce que c'est une journée importante, je veux bien, pas retirer cette question d'actualité mais simplement demander qu'on la transforme en interpellation pour la fois prochaine mais qu'on l'acte alors, pas qu'on me dise dans un mois « ah non ça ne va pas ». Comme ça tout le monde pourra participer à une interpellation sur ce sujet-là. Je peux comprendre que vous n'avez peut-être pas tous les chiffres aujourd'hui en mains, il n'y a pas de soucis.

**M. le président :**

Merci monsieur Ikazban.

Je donne la parole à madame la bourgmestre.

**Mme la bourgmestre :**

Moi je suis toute prête à répondre par rapport à cette question d'actualité. Je pense simplement que c'est un, il doit y avoir un fait particulier qui justifie une question d'actualité. Il se fait que la journée sans voiture elle existe depuis un certain nombre d'années et que, à ma connaissance en tout cas, dans votre question il n'y a pas eu un fait particulier qui justifie que l'on puisse la mettre dans l'actualité. Pour le reste, moi je n'ai pas de difficulté à pouvoir développer une réponse maintenant.

**M. le président :**

Monsieur Ikazban, à votre volonté.

**M. Ikazban :**

Si vous l'acceptez quand-même je la poserais mais c'est parce que l'échange de mails...

**M. le président :**

Allez-y posez-la. Elle est prête, madame la bourgmestre a fait le travail donc.

**M. Ikazban :**

Je considère que les observations que je n'ai pu faire qu'à partir de dimanche, ça veut dire moins de cinq jours avant l'introduction du délai légal pour introduire l'interpellation. Je voulais savoir si suite à cette journée vous avez déjà des chiffres à nous donner, éventuellement des chiffres par rapport au nombre de dérogations qui ont été données, par rapport au public, aux activités concernées ? Eventuellement, est-ce que vous avez certains chiffres par rapport aux transports en commun et l'afflux dans les stations molenbeekoises ? On sait que les molenbeekoises utilisent beaucoup les transports en commun mais est-ce que vous avez constaté qu'il y avait plus ou moins, est-ce que vous avez connaissance de l'utilisation d'autres moyens pour se déplacer des molenbeekoises ? Eventuellement, est-ce que vous avez déjà en perspective une idée précise sur ce que vous allez faire la fois prochaine ?

Dans les constats que j'ai faits cette année, même si moi je n'ai pas été partout, mais en tout cas j'avais l'impression que la commune avait, la commune en tant que telle, organisé moins d'activités. Par contre, des habitants se sont investis encore davantage, des associations, des organisations privées pour occuper l'espace public. Je ne tire pas de conclusions sur est-ce que c'est bien ou pas bien qu'il y ait un peu moins d'activités communales et plus d'activités des..., je trouve que les deux c'est bien mais est-ce que c'était voulu, volontaire, est-ce qu'il y a une question budgétaire derrière et est-ce que cela sera encore le cas l'année prochaine ?

Et alors, dernière petite question, vous savez qu'au niveau de la région il y a des discussions, des débats sur l'éventualité d'augmenter le nombre de journées sans voiture, je vais même préciser, de dimanches sans voiture. J'ai eu l'occasion d'interpeller le ministre par rapport à ça et dans sa réponse j'ai trouvé un élément intéressant qui était de dire, le PRDD prévoit la multiplication par quatre de ce dimanche sans voiture mais il a expliqué que, par exemple, on pourrait profiter de certains événements, de certains moments où vous avez déjà une partie de l'espace public qui est déjà fermé à la circulation parce qu'il y a une activité, une fête, une brocante, une braderie. Est-ce qu'on ne pourrait pas profiter de ces moments-là déjà où la police est déjà mobilisée, les services sont déjà mobilisés, pour élargir un petit peu et avoir comme ça, une partie en tout cas, pas tout Molenbeek, il n'y a pas à se mettre à dos tous ceux qui aiment rouler en voiture mais une partie de la commune qui pourrait se retrouver en fait dans la même ambiance conviviale que pendant le dimanche sans voiture ? Voilà, madame la bourgmestre, les questions que je voulais poser et je vous écoute avec grand plaisir.

**M. le président :**

Merci monsieur Ikazban.

Je donne la parole à madame la bourgmestre.

**Mme la bourgmestre :**

Ce n'était donc vraiment pas une question d'actualité mais voilà, on est toujours ouvert au débat.

Le bilan, puisque vous m'avez demandé mon bilan, eh bien je vous dirais que mon bilan est évidemment très positif pour cette journée sans voiture. Grâce au soleil nous avons eu droit à une superbe journée sans incidents à déplorer. Et j'ai fait le tour de la commune, d'ailleurs comme d'autre molenbeekoises, moi je l'ai fait, je peux vous l'assurer. J'étais à l'heure musicale, puis à partir de midi j'ai tourné, j'ai roulé, j'ai fait du vélo dans la commune et je

peux vous dire que partout où j'ai été les gens avaient l'air extrêmement positifs et semblaient s'amuser.

Cette journée sans voiture était également jumelée avec les journées du patrimoine. Des activités étaient organisées sur le territoire de la commune, à la fois pour la journée sans voiture mais aussi pour le week-end, les journées du patrimoine. De plus, comme vous l'avez dit, un grand nombre d'associations, soutenues par la commune, se sont mobilisées pour proposer des activités conviviales. Il y avait la rue Beudin et Nogent où se sont déroulés un barbecue et une brocante, la rue Saint-Joseph avec une fête de quartier, les habitants de la rue Fin ont présenté une exposition sur les dix ans de l'association l'Espoir, il y avait la rue de Bruges, la rue de l'Eléphant, le long du parc Marie-Josée, le parc du Karreveld, j'ai vu beaucoup de personnes, beaucoup de cyclistes qui étaient à l'extérieur pour profiter du soleil et des animations. Et bien sûr le Maritime, comme chaque année, était en fête avec 'Embarquement Immédiat' qui est en quelque sorte l'événement phare de la journée sans voiture à Molenbeek. La commune, le centre communautaire Maritime, l'école du cirque, les associations, les habitants, tous se sont mobilisés pour que le maximum de personnes embarque à cette fête. Il y avait des spectacles de cirque, des activités proposées par la ludothèque, la maison des cultures, l'accueil temps-libre et bien sûr la brocante qui occupe les rues avoisinantes.

Le seul, je dirais le seul incident qu'on a dû déplorer c'est qu'il y a eu en tout cas un danger de fuite de gaz dans le trottoir et qu'un des spectacles a dû être annulé en haut de la rue Picard près de la rue de l'Escaut. Voilà donc en tout cas les activités auxquelles moi j'ai pu assister et participer.

Et à côté de cela, aux Etangs Noirs, à la chaussée de Gand, au boulevard Léopold II, il y avait, sur les axes de la commune, de très nombreux cyclistes. Il y avait des enfants en roller, il y avait véritablement, d'autres en trottinette, d'autres encore ont préféré se promener à pied. Et je dirais que la nouveauté de cette année c'était la semaine qui est consacrée à la mobilité au square des Libérateurs et l'échevin Olivier Mahy pourra vous donner plus d'explications sur cette activité qui dure toute la semaine.

Je dirais que c'est une journée sans voiture qui a été une réussite et, évidemment, je vous dirais "on aurait plus de moyens on pourrait toujours offrir plus" mais il faut penser à la mobilisation, la mobilisation notamment du personnel communal. Des ouvriers communaux qui se mobilisent pour les barrières nadar, pour les tonnelles, les ouvriers qui nettoient les rues, les gardiens de la paix, les policiers, donc globalement c'est un effort qui est tout à fait considérable sur la commune pour la journée sans voiture. Et ce sont véritablement les associations et les habitants qui s'approprient l'espace public, nous commune, on vient en soutien. Mais je trouve que c'est vraiment extrêmement positif de voir justement les citoyens, les associations sur le terrain déployer leurs activités et quand les citoyens participent je dirais que c'est tout bénéfique pour la commune et pour son cadre de vie.

**M. le président :**

Merci madame la bourgmestre.

Je donne la parole à madame Gilles Goris.

**Mme l'échevine Gilles Goris :**

Juste en complément de ce qu'a dit madame la bourgmestre.

Avec le service des plantations, le service tourisme, nous avons proposé des activités tout au long du week-end et particulièrement dimanche dans les différents parcs



puisque le thème de la journée du patrimoine c'était la nature en ville. Il y avait des visites guidées au Karreveld, il y avait un kiosque à grains au parc des Muses, il y avait un attelage qui a tourné le samedi et le dimanche et qui a pu véhiculer plus de 250, puisque vous aimez les chiffres monsieur Ikazban, plus de 250 habitants ont pu en profiter plus tous ceux qui étaient à leur balcon et ceux qui étaient sur les trottoirs. Il y avait la visite de la maison de la nature qui, je pense, était un projet très intéressant, qui va offrir beaucoup de possibilités aux écoles molenbeekoises mais aussi aux habitants. Il y avait les amis du Scheutbosch qui organisaient un tour dans le parc du Scheutbosch, la Fonderie a participé aux visites guidées dans le Molenbeek historique ainsi qu'autour de l'église Saint Rémi, il y avait une visite de tout ce qui était faune de notre commune, les petits animaux des villes etc... Donc je pense que pour celui qui voulait s'occuper et découvrir le Molenbeek vert il y avait de quoi s'occuper, nous sommes d'ailleurs très heureux du résultat.

**M. le président :**

Merci madame l'échevine.

Je donne la parole à monsieur Ikazban. Monsieur Mahy encore, pardon, excusez-moi.

**M. l'échevin Mahy :**

Pour compléter la question, la mobilité, il y a eu 658 dérogations qui ont été octroyées. Je ne connais pas les chiffres des années précédentes mais cela vaut peut-être une question écrite.

Pour compléter l'exposé sur les organisations qui se sont passées le dimanche, il faut savoir que la commune a soutenu une initiative très locale liée au square des Libérateurs qui vise la fermeture pendant une semaine de cette petite artère qui longe le square des Libérateurs. Et grâce à un financement que nous avons demandé à Bruxelles Mobilité nous avons pu mettre sur pied une semaine liée à la mobilité douce. Donc diverses organisations, activités sont menées tout au long de cette semaine, encore cette semaine jusqu'à samedi et je vous invite à venir leur dire bonjour, il y a pas mal de choses à faire en avant-soirée notamment. Merci.

**M. le président :**

Merci monsieur l'échevin.

Je donne la parole à monsieur Ikazban.

**M. Ikazban :**

Simplement pour les membres du collège qui ont donné des chiffres, ce serait intéressant de nous envoyer aussi les chiffres des années précédentes comme ça on peut faire des comparaisons mais je les remercie en tout cas d'avoir donné des chiffres.

J'ai bien écouté les réponses, les réponses vont dans le sens de ce que j'ai dit moi-même et dans le sens de ce que l'on a tous constaté, évidemment que les gens sont heureux quand il y a la journée sans voiture. J'ai juste cette impression que la commune fait moins d'activités mais ça m'a été confirmé par les réponses... Si puisqu'il y a plus d'activités déjà....

**Mme la bourgmestre :**

Je n'ai pas dit que la commune avait fait moins d'activités. On a maintenu exactement le même nombre d'activités que les autres années, au contraire, au contraire...

**M. Ikazban :**

Moi je veux bien reprendre ce que vous venez de dire, vous venez de dire « si on nous donnait plus de moyens....

**Mme la bourgmestre :**

Mais on pourrait faire plus mais on fait au moins autant que les années passées.

**M. Ikazban :**

Monsieur le président, vous présidez ou pas ? Parce que...

**M. le président :**

Si, si, tout à fait...

**M. Ikazban :**

On n'interrompt pas la bourgmestre pendant qu'elle parle pendant une heure mais alors nous ici, dès qu'on ouvre la bouche, boum on nous interrompt...

**M. le président :**

Ne détournez pas ce que la bourgmestre a dit....

**M. Ikazban :**

Je ne détourne pas, je dis ce que je pense et j'ai le droit de dire ce que je pense sans être interrompu, vous, vous êtes censé être là pour faire la police de l'assemblée. Alors soit, gardons ce climat serein que nous avons au début de séance.

Je dis simplement que moi je constate qu'il y a moins d'activités organisées par la commune, c'est un fait certain. Et c'est dommage d'ailleurs que l'échevine de la jeunesse n'est pas là mais quand elle reviendra des Etats-Unis on l'interrogera certainement.

Je constate aussi que les gens sont heureux quand il y a la journée sans voiture, je constate aussi que quand il y a du soleil ça aide également. Et heureusement qu'on a des habitants qui prennent en main puisque vous avez cité toute une liste de rues où les habitants se mobilisent, ça fait des années que c'est comme ça, ce n'est pas neuf, ce n'est pas nouveau. Moi j'ai ce constat-là et j'ai dit en préambule que je ne fais même pas encore le reproche à la commune puisque les habitants s'investissent.

Par contre, dans ma question j'ai également demandé si le collège à l'intention, puisque tout était superbe et magnifique, de reproduire à petite échelle ce genre d'initiative, évidemment pas toute la commune de Molenbeek mais à certains moments, à certaines occasions ? Vous n'êtes pas obligés de me répondre mais je trouverais ça intéressant de continuer à permettre à ces habitants qui sont si heureux quand ils ont cette possibilité-là de se réapproprier l'espace public de manière conviviale, de pouvoir en profiter un peu plus que simplement un dimanche par an. Voilà, je vous remercie.

**M. le président :**

Merci monsieur Ikazban. Ainsi sont terminées les questions d'actualité et nous commençons l'ordre du jour du conseil.

**1. Secrétariat communal - M.A.I.S Démission (Madame Gilles-Goris) et désignation d'un mandataire politique représentant la Commune au sein du Conseil d'administration et de l'Assemblée générale, Monsieur Haouari.**  
**Gemeentelijk secretariaat - M.A.I.S. - Ontslag (Mevrouw Gilles-Goris) en aanstelling van een politiek mandataris vertegenwoordiger van de gemeente te midden van de Raad van Bestuur en de Algemene Vergadering, Mijnheer Haouari.**

---

**M. le président :**

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.  
33 votants : 33 votes positifs.  
De Raad keurt het punt goed.  
33 stemmers : 33 positieve stemmen.*

**2. Secrétariat communal - VIVAQUA scrl - Retrait des communes flamandes de l'intercommunale VIVAQUA et achèvement du processus de fusion par absorption entre VIVAQUA et HYDROBRU.**  
**Gemeentelijk secretariaat - VIVAQUA cvba - Uittreding van de Vlaamse gemeenten uit de intercommunale VIVAQUA en voltooiing van het fusieproces door overneming van HYDROBRU door VIVAQUA.**

---

**M. le président :**

Nous avons eu une présentation lors de la section réunie de lundi concernant le retrait des communes flamandes de l'intercommunale et l'achèvement du processus de fusion par absorption entre Vivaqua et Hydrobru.

Je donne la parole à Vossaert.

**M. Vossaert :**

Monsieur le président, normalement j'ai une longue déclaration à vous faire mais je vais être concis.

Moi ce que je propose ce soir c'est de retirer ce point de l'ordre du jour et donc d'attendre une décision du conseil d'administration de Vivaqua par rapport à certains points que je vais exposer mais de manière très brève et surtout dans le contexte pour les communes à facilités de ce retrait de Vivaqua car du côté de mon parti nous avons de sérieux doutes par rapport au processus notamment de négociation, de concertation. Donc nous demandons de revoir cette procédure de négociation avec les cinq communes à régime linguistique spécial, la périphérie bruxelloise, de sorte qu'elles bénéficient des mêmes conditions d'association que les dix-neuf communes bruxelloises et qu'elles ne soient pas encouragées à faire le choix de l'adhésion à une intercommunale flamande.

Pour les autres points, ils touchent essentiellement des questions d'éthique et de bonne gouvernance.

Nous avons, je vais prendre les points principaux, ce serait de limiter les rémunérations et jetons de présence au sein des instances de l'intercommunale au taux prévu de l'article 2 de l'arrêté du gouvernement de la région de Bruxelles-Capitale qui touche à la transparence. Donc voilà déjà un point.

Et un autre point, ce serait de supprimer les comités de concertation régionaux.

Je m'arrêterai là, monsieur le président, ce que je demande au nom de mon groupe c'est le retrait du point. Si le conseil communal ne le souhaite pas, eh bien je m'abstiendrai. Merci.

**M. le président :**

Merci monsieur Vossaert.

Je donne la parole à monsieur Ait Jeddig.

**M. Ait Jeddig :**

Est-ce qu'on va d'abord se prononcer sur ce que.....

**M. le président :**

Non, non, faites votre interpellation.

**M. Ait Jeddig :**

Il s'agit d'approuver le retrait des communes flamandes de l'intercommunale et en vue de l'achèvement du processus de fusion.

Moi je vois l'argumentaire des communes flamandes évidemment, je pense qu'il est peut-être justifié, je ne rentre pas dans le communautaire vu qu'elles disent qu'elles n'ont pas de poids dans le processus de décision. Et puis, ce qui les empêche surtout de rester dans la société, c'est bien sûr ce processus de fusion qui, selon elles, ferait qu'une partie de l'endettement d'Hydrobru serait à charge des communes flamandes alors que l'assainissement serait uniquement fait par Hydrobru pour les communes bruxelloises. C'est leur argumentaire, moi je ne fais que lire leur argumentaire. Et puis, elles reprochent aussi la mauvaise gestion, nominations politiques et puis, elles ont aussi, ce qu'on a toujours dit ici, c'est bien sûr, moi aussi je le reproche, c'est les rémunérations trop élevées pour les administrateurs avec des jetons de présence, pas de PV dans les réunions. Donc tout ça c'est, bon moi je ne rentre pas dans un débat communautaire, moi évidemment je suis pour l'unité, pour l'union, je n'aime pas trop ces, enfin... Je pense que quand je vois Vivaqua je me rappelle un peu ce qui s'était passé pour BHV aussi donc voilà.

Bon, on est amené à se prononcer. Si le conseil autorise et accepte ce retrait et puis la fusion, moi je voudrais quand-même qu'on l'assortisse de conditions qui seraient de garantir que ce ne sera pas aux citoyens de payer ce retrait. On voit que lors de la section réunie, le retrait va coûter plus de quatre millions d'euros à Vivaqua. Et puis, il y a cet endettement d'Hydrobru à venir, donc à payer aussi, voilà ce sont sûrement les citoyens qui vont payer la facture mais je voudrais qu'on me garantisse qu'on assortit ce retrait, si ce retrait est accepté par le conseil communal d'une garantie de la stabilité du prix de l'eau au m<sup>3</sup> pour le citoyen et qu'on garantisse aussi et qu'on mette les conditions d'une bonne gouvernance, une grande transparence, surtout au niveau de la comptabilité, il y a trop d'administrateurs, les rémunérations sont trop élevées, on a cité des 65.000 € pour quelques réunions sans PV donc c'est vraiment, il y a une opacité importante donc on aimerait bien une bonne gouvernance et une transparence au niveau de la comptabilité. C'est une intercommunale, donc la commune a quelque chose à dire dedans, donc il faut que la commune ait un œil sur la comptabilité de cette société. Voilà, merci.

**M. le président :**

Merci monsieur Ait Jeddig.

Je donne la parole à monsieur De Block.

**M. De Block :**

Avec le PTB on se pose des questions sérieuses sur la voie qu'on est en train de prendre avec Vivaqua. Un, j'ai l'impression avec des échos que j'ai eus, on n'a pas vraiment fait beaucoup d'efforts pour éviter les conflits à un moment donné et qu'il y a un esprit régionaliste qui a poussé à, en fait, ne pas aller vers une solution.

Donc je pense que c'est complètement stupide et illogique que dans un pays où l'eau, l'accès à l'eau est un droit pour tous et je trouve, comme l'électricité, comme d'autres trucs devraient avoir le même prix pour tout le monde, on est en train d'organiser le morcellement, la régionalisation. Et donc je pense que c'est contraire à ce qu'on devait faire c'est-à-dire élargir vers une société publique des eaux au niveau de l'état belge ou même européen.

Deux, je pense qu'accepter en fait que les communes flamandes quittent c'est rendre plus fragile Vivaqua pour le futur, son capital mais donc aussi la pression pour accepter peut-être des fonds privés pour un refinancement de Vivaqua. Ce n'est pas une hypothèse complètement farfelue, dans le passé d'autres pays ont fait ce pari aussi et il y a des égouts, il y a des sociétés, des pays, des villes, qui ont privatisé leurs égouts par exemple ou la distribution d'eau. De plus en plus de villes reviennent en arrière et socialisent, communalisent à nouveau, entre autres, la gestion de distribution d'eau et des égouts. Donc je trouve que cela serait vraiment complètement absurde dans un temps où on a besoin de plus d'investissements pour remettre les égouts aux normes, qu'on est en train de diviser et rendre plus petite et plus fragile la société qui doit le porter. Cela veut dire que probablement, ou on ouvre la voie sur une future privatisation, ou, alternative, et qui va aboutir à la même chose, on fait payer plus cher encore l'utilisateur. Et donc je pense que ce n'est vraiment pas la voie à suivre. Il y a déjà des milliers des familles à Bruxelles qui ont difficile de payer leur facture d'eau, des milliers. Je pense que la voie qu'on est en train de suivre maintenant et vraiment quelque chose qui va nous mettre en plein dans le mur. Donc si on voit que les choix, que par exemple, les grandes entreprises ont des tarifs qui sont comparables avec le tarif social, je pense qu'il y a des autres choix possibles aussi pour rendre l'accès à l'eau un droit accessible à tous. Voilà.

**M. le président :**

Merci monsieur De Block.

Je donne la parole à monsieur Lakhroufi.

**M. Lakhroufi :**

Merci monsieur le président.

Tout d'abord je tiens à excuser mon collègue Dirk Berckmans qui n'a pas pu assister au conseil communal pour des raisons de santé. Je tenais à l'excuser si ça ne dérange pas.

Moi je suis toujours étonné par la capacité qu'ont certaines personnes à insérer des débats qui sont des débats régionaux, fédéraux, communautaires, tout ce que vous voulez, ils arrivent, même internationaux, on vient d'avoir l'exemple ici avant ce point-là, insérer ça au niveau du conseil communal.

Ce qui se passe en périphérie, ja désolé, ok, les communes à facilités, nous en tant que molenbeekois cela ne nous concerne pas directement.

Pour notre groupe, on a soutenu la fusion, ce processus de fusion parce que nous pensons sincèrement que cela va ramener de l'efficacité et de l'efficience par rapport à la gestion de la politique de l'eau mais également la gestion de la politique des infrastructures souterraines notamment les égouts. Et comme on peut le constater un peu partout à Bruxelles, on arrive systématiquement à avoir des situations où vous avez des égouts qui s'effondrent à cause d'une réfection de voirie par exemple. Il y a un problème à ce niveau-là et nous, nous espérons justement, et ça c'est le bénéfice pour les communes, que cette fusion va rapporter de l'efficacité par rapport à la gestion de ce réseau d'égouts qui est vétuste et qui manque d'investissements.

Donc par rapport à cela, nous allons soutenir ce point, merci. Enfin, nous, moi pour l'instant puisque je suis seul.

**M. le président :**

Merci monsieur Lakhroufi.

Je donne la parole à monsieur Ikazban.

**M. Ikazban :**

Merci monsieur le président.

Je ne vais pas intervenir très longuement, je ne suis pas un grand spécialiste de Vivaqua comme certaines autres personnes ici mais effectivement j'ai l'impression qu'on mélange beaucoup de choses.

Moi j'étais là à la section réunie et même si je ne suis pas resté jusqu'à la fin j'ai bien écouté la personne qui est venue parler de Vivaqua et le petit débat qu'on a eu. L'histoire, le débat sur la fusion on l'a déjà eu. La fusion a déjà été actée. Ici on vient avec un élément supplémentaire puisque ce sont les communes flamandes en fait qui sortent et d'après ce que j'ai entendu, Vivaqua ne perd pas forcément au change d'après ce qui nous a été expliqué, ce qui nous a été confirmé par cinq personnes. D'ailleurs, on a une représentante officielle du conseil communal et on a d'autres experts parmi nous.

J'ai l'impression qu'on mélange un peu les débats. Même si les débats qui sont évoqués sont des débats importants, je pense qu'on les mélange et ce n'est sûrement pas le lieu où on doit mener ce genre de débat.

Moi je me souviens qu'on a parlé du prix de l'eau un jour ici, on est tous préoccupés du prix de l'eau mais on ne peut pas préjuger aujourd'hui de décisions quelconques.

Par contre ce qu'on pourrait faire, première préoccupation, d'abord c'est le prix de l'eau.

Deuxième préoccupation, elle a été évoquée par notre collègue Lakhroufi, ce qui m'inquiète et ce qui m'inquiète par rapport à l'actualité, par rapport à ce qui a été dit, c'est l'état de nos égouts, 500km qui doivent être rénovés d'urgence sur 1500, à raison de 20 par an seulement, la capacité, c'est ce qui a été dit en section réunie. Je pense que ce qu'on pourrait faire, parce que Saint-Josse a eu la mésaventure mais il se pourrait que Molenbeek aussi je n'en sais rien, c'est pour ça que j'ai évoqué la possibilité de demander une cartographie et l'état des égouts de Molenbeek. Même si je sais qu'on a rénové beaucoup mais la rue du Presbytère est bloquée à cause de ça et là moi je dis que, ce n'est pas à cause de la commune, la rue du Presbytère, mais on a des situations à Molenbeek où on pourrait avoir des effondrements de voirie.

Et ce qu'on devrait faire à mon avis, cette convention ici je pense qu'on doit la voter, on doit accepter, on doit entériner mais ce qui ne nous empêcherait pas, éventuellement, puisqu'on est plusieurs à être sensible à cette question-là, à côté de ça aujourd'hui ou la fois prochaine, venir avec une motion ou une déclaration du conseil communal, on a déjà fait cela madame la bourgmestre, où on va évoquer le prix de l'eau qui nous interpelle. Parce qu'on a quand-même, nous sommes des représentants d'une des communes avec la population la plus pauvre de Bruxelles et même du pays, préoccupation par rapport à l'éventualité d'une augmentation du prix de l'eau qui n'est pas à l'ordre du jour. Aussi, l'état des égouts et notre demande éventuellement, pourquoi pas, de demander qu'on aille beaucoup plus vite, beaucoup plus loin et qu'on mette des moyens financiers pour faire plus que simplement 20km par an, je pense que c'est important.

Et puis, on l'a déjà évoqué, je pense que c'est Dirk qui a déjà parlé de ça aussi, si on veut y rajouter quelques éléments de bonne gouvernance, on pourrait très bien, on pourrait très bien s'y retrouver. Moi quand j'entends les uns et les autres, voilà trois points sur lesquels je pense qu'on peut tous être d'accord, sans polémiques sans rien, à part perdre deux ou trois heures à faire ça aujourd'hui. On pourrait faire ça une fois prochaine mais faire une motion, une déclaration par rapport à ça, ce qui ne nous empêche pas aujourd'hui de voter cette convention parce que je pense que le travail, le travail de Vivaqua doit continuer à être mené et c'est quand-même les intérêts des bruxellois qui sont derrière. Voilà, je ne voulais pas être plus long et je vous remercie de m'avoir écouté.

**M. le président :**

Merci monsieur Ikazban.

Ik geef het woord aan mijnheer Van Damme.

**Dhr. Van Damme :**

Ik wil heel kort reageren op dit dossier. Het is nogal een technisch dossier en tegelijker tijd ook niet technisch. Het technisch aspect is, het gaat inderdaad over de aansluiting en wie met welke gemeente verbonden is en op welke manier. Het pure politiek aspect is eigenlijk heel simpel. Het gaat om een zoveelste communautair dossier dat geduwd wordt door een aantal Vlaamse gemeenten in de rand die, en dat is toch wel belangrijk, absoluut niet het belang dienen van hun eigen inwoners. De kans is heel groot dat deze gemeenten in de Vlaamse rand door uit Vivaqua te stappen meer zullen moeten betalen, of hun inwoners zullen meer moeten betalen, een hogere kostprijs voor hun drinkwater dan vandaag de dag het geval is. Dat is de realiteit vandaag maar als zij uit een organisatie willen stappen waar zij lid van zijn dan staat het hun ook vrij, daar kunnen wij eigenlijk eerlijk gezegd, inhoudelijk vanuit Molenbeek vind ik weinig op zeggen. Dat is gewoon een beslissing die zij kunnen nemen en natuurlijk moet daar een officiële beslissing van de raad van bestuur en van de algemene vergadering over komen maar eigenlijk principieel heeft dat geen direct nadeel voor Molenbeek of voor de Molenbeekenaars. Dus ik vind het een technische beslissing maar die ongetwijfeld in het nadeel is van de Vlaamse gemeenten en hun inwoners zelf, dus het is een domme technische beslissing.

**Dhr. de voorzitter :**

Dank u mijnheer Van Damme.

Je donne la parole à madame Bastin.

**Mme Bastin :**

Merci monsieur le président, je voudrais conforter ce que monsieur Van Damme vient de nous dire. C'est une demande de sortie de la part des communes flamandes et donc, après l'accord de coopération qu'il y a eu avec la région, ils ont désiré sortir, c'est leur droit. Donc ils ont pris tout l'encadrement juridique qu'il fallait.

Cet après-midi, au niveau de Schaerbeek, il y a eu une demande pour retarder le vote par rapport à la sortie des communes flamandes et donc aussi à la reprise par Vivaqua d'Hydrobru. Ça a été refusé à l'unanimité par le conseil d'administration. Donc on demande à ce que le point soit porté à l'assemblée générale du 29 septembre de manière définitive pour aller de l'avant et pour que le 1er janvier puisse se faire cette fusion tout à fait indispensable. Je voulais revenir aussi, comme information, que ce qui s'est passé à Saint-Josse n'est pas du tout dû à l'effondrement des égouts contrairement à ce que l'on pourrait penser mais il y a une enquête qui se fait et de manière tout à fait, par des spécialistes extérieurs, pour garder et maintenir l'objectivité. Donc cette recherche mènera probablement sur tout autre chose que sur l'effondrement des égouts, je voulais simplement spécifier cela.

Maintenant il n'empêche que, bien sûr, il y a une vigilance à avoir et à essayer de mettre le sous-sol bruxellois de manière la plus solide possible par les égouts et par tout le reste.

Je voulais aussi dire qu'il n'est pas question qu'il y ait une privatisation quelconque de Vivaqua puisque les communes sont fondatrices et sont représentées etc....

Je voulais vous dire aussi que le prix de l'eau jusqu'à présent est donc, comme a dit monsieur Van Damme, moins cher en région bruxelloise qu'en Wallonie et en région flamande et j'espère que cela va se poursuivre.

Et quand on parle de ce qui est mauvaise gestion, du prix des revenus aussi bien des gestionnaires que de la direction etc... il y a tout un processus qui a été établi et qui fera que tout ce qui est financier sera revu dans un audit et sera remis à plat et sera à nouveau réexaminé pour simplifier mais, cela ne fait bien sûr pas du tout partie, mais je voulais répondre en partie aux questions qui ont été posées, ça ne fait pas partie du point à l'ordre du jour aujourd'hui, mais donc le conseil d'administration a été d'accord pour que bien sûr les communes, chacune dans leurs conseils communaux, votent mais les modifications n'ont pas été acceptées. Merci.

**M. le président :**

Merci madame Bastin.

Je donne la parole à monsieur Achaoui.

**M. Achaoui :**

Merci monsieur le président.

Je me permets de prendre la parole, pas parce que je connais le dossier mieux que quiconque, mais je pense que mon expérience depuis un certain nombre d'années dans le secteur de l'eau, pour avoir été dans les deux intercommunales, permettrait certainement de clarifier un certain nombre d'éléments qui, je pense, sont nécessaires pour la compréhension d'un dossier et d'une thématique très complexes je l'avoue.



Mais ceci étant, si on lit bien l'intitulé du point de l'ordre du jour, c'est le retrait des communes flamandes. Donc cela dit ce que c'est. Il faut le situer, cette demande de retrait se situe dans un concept qui est l'accord de coopération que madame Bastin vient de rappeler qui oblige ou qui donne la possibilité à un certain nombre de communes de procéder à une demande de retrait, ça c'est important. Cette demande de retrait elle n'est pas uniquement justifiée ou peut se justifier parce qu'il y a un manque de transparence, c'est simplement par une volonté politique d'un certain nombre de pays flamands qui désirent être autonomes surtout dans le domaine du secteur de l'eau. Parce que pour votre gouverne, aujourd'hui en Flandre, il y a un méga projet justement d'une infrastructure colossale, plus de 250 millions d'euros, pour justement bénéficier d'une autonomie du secteur de l'eau.

Donc, je ne vais pas entrer dans le détail, c'est ce qui a motivé un certain nombre de communes flamandes aujourd'hui, jusqu'à la dernière minute, puisque je vous rappelle que l'ordonnance avait été votée mais la veille de l'ordonnance, par l'intermédiaire de la NVA pour ne pas la citer, a bloqué un certain nombre de procédures. Ça c'est un élément important.

Je rappelle également que par rapport à Hydrobru, parce que certains et je peux le comprendre et je l'accepte évoquent un certain nombre de points, coût vérité, prix de l'eau, effondrements etcetera, mais il faut rappeler qu'il y a Hydrobru et Vivaqua. Ces deux intercommunales aujourd'hui présentes, Hydrobru exclusivement bruxelloise, Vivaqua à l'époque tripartite parce qu'évidemment sous la région flamande, wallonne et bruxelloise et l'idée c'était de rationaliser le secteur de l'eau pour deux raisons principales. Un, pour avoir un acteur unique au niveau de Bruxelles par rapport aux citoyens, aux consommateurs qui ne comprenaient pas très bien, imaginez un instant, vous recevez une facture Hydrobru pour le paiement de la facture, par contre tous les travaux et tous les investissements sont gérés, sont prestés par Vivaqua. Donc il y avait une certaine ambiguïté, donc il y avait une volonté de rendre le secteur beaucoup plus lisible aux yeux des consommateurs puis finalement, les consommateurs ce sont eux les payeurs. Ça, c'est une chose.

Au niveau des procédures administratives, c'est très lourd, avoir deux intercommunales. Aujourd'hui Hydrobru, qui est bien évidemment, il faut rappeler que toutes les communes ont confié leurs services, parce qu'il y a cinq services, chaque commune dispose de cinq services, ils les ont confiés totalement à l'intercommunale. Donc il faut gérer à ce niveau-là. Alors la volonté aussi c'est pour pouvoir mieux gérer la notion de la dette que notre ami a évoquée parce que maintenir deux intercommunales dont la gestion s'est parée de dettes est lourd dans la vision économique de demain. Donc il fallait rationaliser pour pouvoir mieux gérer.

Troisième élément, vous avez évoqué la question des investissements. Il faut savoir qu'il y a un budget qui est établi par Hydrobru qui est confié à Vivaqua dans le cadre de ses prestations. Donc ces budgets sont concoctés en fonction des urgences et des volontés des communes. Mais ils dépendent également d'un certain nombre d'acteurs qui sont présents sur le terrain, les impétrants par exemple, Sibelga etc... A l'époque on pouvait ouvrir et fermer, aujourd'hui il y a une coordination obligatoire par rapport aux impétrants, ce qui rend bien évidemment les investissements et les travaux beaucoup plus lourds. Pour ne pas rentrer plus en détail. Donc ça c'est important, hyper important.

Alors, aujourd'hui, on a évoqué la transparence, on a évoqué un certain nombre de choses, je peux simplement rappeler que la nécessité de rationaliser le secteur de l'eau permettra bien évidemment dans un second temps de revenir avec toute la question liée aux jetons de présence et autres; que je rappelle également que le gouvernement bruxellois est en train de préparer une ordonnance dans ce sens avec des points très clairs, très précis et donc une reconsidération profonde de tous ces éléments-là. Mais de grâce aujourd'hui, et alors Monsieur Jamal l'a rappelé également, nous avons tous voté pour la fusion par

absorption, c'est un élément hyper important, donc, ne mélangeons pas, mais je peux comprendre que certains n'aient pas tous les éléments pour apprécier le point aujourd'hui et à juste titre et c'est pour cette raison que nous, notre formation politique, restera cohérente par rapport à la démarche qui a été engagée, à savoir le retrait des communes flamandes parce que pour un dernier point, le fait de maintenir les communes flamandes aujourd'hui qui sont sur un plan du pouvoir, leur pouvoir était dilué dans l'ensemble des structures communales bruxelloises et cette volonté les gênait quelque part et ils voulaient d'avantage de pouvoirs, rentrer dans les décisions des matières qui concernaient uniquement les bruxellois et aujourd'hui leur demande quelque part ça ne peut que rendre notre secteur et notre intercommunale beaucoup plus cohérente en terme de transparence, d'investissement et de gestion.

**M. le président :**

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.*

*35 votants : 33 votes positifs, 1 vote négatif, 1 abstention.*

*2 conseillers communaux présents n'ont pas pris part au vote.*

*De Raad keurt het punt goed.*

*35 stemmers : 33 positieve stemmen, 1 negatieve stem, 1 onthouding.*

*2 aanwezige gemeenteraadsleden hebben niet deelgenomen aan de stemming.*

**3. Service Prévention - Convention avec la Région de Bruxelles-Capitale dans le cadre du soutien de projets en lien avec les personnes migrantes, personnes sans-abri, personnes dites « Roms » et gens du voyage.**

**Preventie Dienst - Overeenkomst met Het Brussels Hoofdstedelijk Gewest in het kader van de ondersteuning van projecten in verband met migranten, daklozen, de zogenaamde Roma en woonwagbewoners.**

---

**M. le président :**

Je donne la parole à monsieur Lakhroufi.

**M. Lakhroufi :**

Merci monsieur le président, aucun problème, parce qu'il y a des gens qui me regardent avec des grands yeux, mais non on va évidemment soutenir, c'est simplement pour dire que la subvention, on la trouve un peu faible par rapport aux problèmes de toutes ces thématiques qui sont des thématiques très différentes si on prend juste la politique par rapport aux personnes migrantes, le mot migrant c'est un mot trop générique, il y a différentes réalités que ce terme enveloppe et c'est simplement pour dire qu'on trouve que cette subvention est la bienvenue pour renforcer les politiques au niveau du CPAS par rapport à ce public-là, mais malheureusement, on la trouve assez faible.

Une petite parenthèse, c'est qu'il y a aujourd'hui une asbl Rom qui essaie de se développer, qui cherche du soutien, donc je lance le message aux personnes concernées, donc s'ils savent faire quelque chose ou prendre contact, je dis simplement qu'il y a une association Rom qui est établie à Molenbeek-Saint-Jean qui essaie de faire un travail avec le public Rom et qui a besoin de soutien. Si les personnes concernées qui recevront ces subventions pouvaient essayer de rentrer en contact, et bien ça faciliterait les choses. Merci.

**M. le président :**

Merci monsieur Lakhroufi.

Je donne la parole à madame Tahar.

**Mme Tahar :**

Merci monsieur le président, il s'agit ici d'une convention qui allie la commune de Molenbeek et la Région. Je regarde mon collègue Lakhroufi parce qu'heureusement que la Région est intervenue pour octroyer ce subside important quand même de plus de 133.068,51 euros et donc comme quoi on a besoin des autres entités aussi pour pouvoir soutenir des projets comme celui-ci.

Moi mes questions, je vais juste poursuivre et il ne faut pas le prendre mal, c'était juste un petit clin d'œil un peu cool, je voulais surtout vous interroger sur l'objet de la convention parce que là, je te rejoins effectivement, je suis d'accord avec toi sur l'objet de la convention, je voulais vous interroger sur l'objet de la convention qui effectivement soutient ici un public bien spécifique, il s'agit effectivement des personnes migrantes, des Roms enfin c'est comme ça que la convention le stipule et des sans-abris et j'aurais voulu savoir concrètement enfin, cette somme qui est allouée qui est quand même importante, est-ce qu'il y a eu des actions spécifiques qui ont permis justement à cette subvention de couvrir des frais de projets particuliers parce qu'il s'agit quand même de public spécifique, ça c'est ma première question.

Ma seconde question, je vois, je lis dans la convention que ça couvre également des frais de personnel. Dans ce cas-là, y a-t-il eu des travailleurs supplémentaires qui ont été engagés ?

La convention mentionne également une période du 1<sup>er</sup> janvier 2016 au 31 décembre 2016, s'agit-il alors d'une subvention, d'un one shoot, une subvention qui est juste intervenue pour cette période-là ou y a-t-il eu reconduction ? On est quand même en 2017 et ça couvre quand même une période du 1<sup>er</sup> janvier 2016 au 31 décembre 2017. J'avais envie d'avoir un peu plus d'éléments là-dessus, merci.

**M. le président :**

Merci madame Tahar.

Je donne la parole à monsieur De Block.

**M. De Block :**

Je voulais demander la même chose. A quoi vont servir les 133.000 euros spécifiquement ?

**M. le président :**

Merci monsieur De Block.

Je donne la parole à monsieur Vandenhove.

**M. Vandenhove :**

Comme vous avez vu, c'est une convention qui couvre la période de 2016. C'est une régularisation. Je suis un peu étonné de voir le point maintenant, mais donc voilà je vais répondre. Il n'y a pas eu, ce n'est pas un one shoot. Ça a commencé en 2015, fin 2015 et puis il y a eu une reconduction en 2016, il n'y a pas eu de reconduction en 2017. C'est une manière qu'a trouvée la Région pour soutenir le CPAS et ça a été très bien reçu. Au niveau du

CPAS, ce sont des moyens nécessaires. Ça a permis l'engagement de travailleurs sociaux supplémentaires qui ont été affectés en première ligne.

Il y a une grosse question la derrière, est-ce qu'il faut avoir un impact particulier par rapport à une population bien déterminée ? Moi, personnellement, je ne suis pas trop pour. Je sais que j'ai participé à des groupes de travail par rapport aux Roms, par exemple, mais je ne sais pas s'il faut commencer à séparer ...

**M. le président :**

Monsieur Vandenhove, excusez-moi de vous interrompre, mais vous êtes occupé à donner une réponse, mais moi j'ai encore un conseiller. J'ignorais que vous alliez donner la réponse. Si c'est vous qui prenez la parole pour répondre pour le CPAS, je peux comprendre, mais on me le signale. Moi, je ne sais pas savoir. Vous étiez dans l'ordre, je vous ai donné la parole et à ce moment-là, allumez votre micro en final alors.

Je donne la parole à Monsieur Achaoui.

**M. Achaoui :**

Merci monsieur le président, je voudrais simplement demander, madame Tahar l'a bien précisé. Il s'agit d'une convention de 2016, or je lis parmi les conditions « les pièces justificatives doivent être introduites au plus tard le 31 mars 2017 » pour que cette convention soit d'application et pour qu'elle respecte les conditions de la convention.

Ma première question, est-ce que oui ou non toutes les pièces justificatives justifiant l'utilisation de ce montant sont bien rentrées, sinon est-ce que tout le montant a été payé parce qu'il s'agit en effet, on est en train d'étudier un dossier un an plus tard ? Merci.

**M. le président :**

Merci monsieur Achaoui.

Je donne la parole à monsieur Vandenhove.

**M. Vandenhove :**

Je reprends là où j'en étais. Donc voilà se pose la question de savoir s'il y a une implication ou un focus à mettre par rapport ou est-ce qu'il faut commencer à diviser la population qui émerge au CPAS ? Je ne suis pas spécialement pour. Je sais que j'ai participé, on était en train de vouloir faire des interventions, donner des moyens pour la population Rom, pour la population réfugié, moi je dis qu'il y a une population qui émerge au CPAS de Molenbeek. Maintenant, n'empêche qu'effectivement on peut collaborer. L'Asbl dont monsieur Lakhroufi parle, on la connaît très bien et on collabore déjà avec elle par rapport à la population Rom. Par rapport aux personnes sans-abri, le CPAS est actif dans tout le mouvement sur le sans-abrisme en région bruxelloise en termes de réflexion, de types d'actions. On collabore au projet housing first, on collabore à tout ce qui est possible et imaginable pour intervenir par rapport à ces publics bien particuliers. Quand on parle des personnes migrantes, c'est quasiment toute la population du CPAS. Ici, je crois que l'idée était au niveau de la Région de pouvoir donner des moyens supplémentaires au CPAS parce qu'on se rendait bien compte, à ce moment-là, qu'on était déjà en difficulté financière et donc il y a eu engagement de deux assistants sociaux supplémentaires qui se sont rajoutés à l'équipe.

Si on prend la population Rom, elle est disséminée dans toute la commune. Les gens s'adressent, on a une politique de délocalisation, on a des antennes sociales donc les gens s'adressent aux six antennes sociales du CPAS qui sont présentes sur le territoire de la commune, mais on peut avoir engagé ces deux personnes-là pour prendre en charge cette population-là et on sait que ça ne suffira pas à répondre à tous les besoins de cette population au niveau des six antennes présentes. De toute manière, c'est un public qui est pris en charge par le CPAS, par bien plus que deux personnes et il faut le considérer comme des moyens supplémentaires qui ont été octroyés par la Région qui étaient les bienvenus à ce moment-là.

**M. le président :**

Merci monsieur Vandenhove.

Je donne la parole à madame Bastin.

**Mme Bastin :**

Je voulais dire, en complément de ce qu'a dit monsieur le président du CPAS, c'est que d'une part, ces conventions permettent de rendre structurel les montants qui sont alloués. Cette année-ci, nous avons prévu de travailler avec monsieur Vanderhaeghen qui est tout à fait impliqué dans ce qui est accompagnement des Roms, mais pour l'année passée, je voudrais quand même vous signaler que le montant total a été utilisé d'une part parce que d'abord les Roms sont des gens qui arrivent ici avec des visas touristiques et ne sont pas allocataires du CPAS, ce qui veut dire que leur prise en charge, notamment celle qui a été faite dans le squat du Boulevard Léopold II, ce montant a été très utile parce qu'il a permis d'aider ces gens à survivre dans le squat où ils se trouvaient en leur amenant non seulement une aide du CPAS, mais aussi tous les besoins complémentaires qui devaient leur être apportés au niveau des enfants, de la nourriture, etc.

Nous avons eu ce squat qui a pris énormément de temps au niveau des responsables du service social, des assistantes sociales et de tout ce qui a pu leur être alloué, mais nous avons aussi eu une partie de personnes sans-abris ou du moins qui avaient fait des abris rudimentaires dans l'espace qui se trouve le long de la STIB rue Vandennepeereboom. Ces gens se trouvaient aussi dans des genres de situations de dénuements extrêmes et là aussi, les assistantes sociales y ont travaillé, ont apporté, parce qu'il y avait pas mal d'enfants, ont apporté un maximum d'aide complémentaire à ces personnes et il va sans dire que ce montant de 133.000 € doit être absolument justifié en fin d'année auprès de la Région pour recevoir cette subvention et donc nous avons quelque peu dépassé ce montant, mais pour 2016, il a été utilisé de manière tout à fait adéquate pour les personnes qui étaient en besoin.

**M. le président :**

Merci madame Bastin.

Je donne la parole à madame la Bourgmestre.

**Mme la bourgmestre :**

Je souhaite apporter quelques précisions puisque le CPAS a une attention particulière dans le cadre de ces politiques à l'égard du public Roms, mais également la Commune développe depuis 2015 un programme qui s'adresse plus particulièrement aux personnes du régime Roms. Le nombre de ces personnes sur la commune est estimé à plus au moins 500 personnes et beaucoup de Roms proviennent du sud de la Roumanie et

certain viennent comme travailleurs saisonniers. Cela implique que Molenbeek, pendant une période de l'année, connaît une concentration importante de personnes d'origine roms en particuliers dans le quartier Ribaucourt.

C'est vrai que souvent on associe cette communauté à certaines difficultés telles que la privatisation de l'espace public ou du bruit des nuisances qui sont parfois liées à la consommation d'alcool ou à des problèmes de propreté de tapage dans l'espace public.

Depuis 2015, la Commune a souhaité mieux encadrer les relations qu'elle entretient avec les responsables de cette communauté. Il y a un médiateur Roms qui est actif au sein du service de prévention depuis 2015 et il a été rejoint par un collègue en janvier 2017 et un coordinateur qui chapeaute le projet d'accompagnement Roms depuis mai 2017. Je dirais que d'une façon générale, l'objectif qui est poursuivi par le service de prévention est d'accompagner, de valoriser la communauté Roms et de lui offrir la possibilité notamment de participer, de faire du sport, de faire des activités culturelles.

Il y a notamment l'espace Sport, rue de l'Intendant, qui est mis à leur disposition pendant certaines heures de la semaine. Il y a un processus de médiation pour renforcer la cohésion sociale dans le quartier Ribaucourt et pour justement diminuer les tensions qui peuvent exister entre différents groupes. Ce sont des tensions qui sont bien présentes et donc il est important que le service de prévention s'y intéresse.

C'est aussi encadrer l'arrivée de ces travailleurs saisonniers durant l'été et l'automne. Alors, soutenir des membres de cette communauté pour constituer cette asbl qui a été évoquée, développer un travail de rue qui est spécifique au public Roms, développer des espaces de paroles ce qui permet à ces personnes d'être informées sur leurs droits et d'exprimer leurs besoins, d'évoquer aussi la question du décrochage scolaire qui est quand même marqué dans la population Roms, savoir que souvent les enfants d'origine Roms sont inscrits plus tard que les autres enfants même parfois après le début de la scolarité obligatoire dans nos écoles et véritablement d'avoir des échanges par exemple l'école 7 a un programme particulier d'accueil par rapport au public Roms et alors il y a évidemment les synergies, les contacts qui existent avec le CPAS pour accompagner individuellement ces personnes ou quand elles sont implantées ou quand elles sont en errance.

Je pense que c'est un projet qui en est à ses débuts, qui doit nécessairement se développer et qui doit être intégré dans le plan local de prévention et de proximité avec la Région de Bruxelles-Capitale.

Je préciserai encore que le Logement molenbeekois a mis un local à la disposition de la communauté Roms pour qu'elle puisse se rencontrer. Je pense que le contact entre les anciens et les jeunes est aussi important et ce local permet aussi à ce public de se rencontrer en dehors de la voie publique en dehors de l'espace public.

**M. le président :**

Merci madame la bourgmestre.

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.  
37 votants : 37 votes positifs.  
De Raad keurt het punt goed.  
37 stemmers : 37 positieve stemmen.*

**4. Service Prévention - Cellule Prévention de la Radicalisation Violente - Protocole d'accord avec le Ministre de l'Intérieur relatif à la mise en oeuvre d'une expérience test en matière de désengagement dans le cadre de la lutte contre la radicalisme violent.**  
**Preventie Dienst - Preventie van gewelddadige radicalisering cel - Protocolakkoord met Minister van Binnenlandse Zaken betreffende de uitvoering van een testexperiment op het gebied van de terugtrekking in het kader van de strijd tegen gewelddadige radicalisering.**

---

**M. le président :**

Le point est retiré de l'ordre du jour. Het punt wordt van de dagorde gehaald.

**5. Service Prévention - Approbation de la convention entre la Commune et l'asbl We love BxIs.**  
**Dienst Preventie - Goedkeuring tussen de Gemeente en de vzw We love BxIs.**

---

**M. le président :**

Le point est retiré de l'ordre du jour. Het punt wordt van de dagorde gehaald.

**6. Recette communale - Marché de services pour la conclusion de crédits destinés au financement du service extraordinaire de l'exercice 2017 - Cahier des charges.**  
**Dienst ontvangerij - Opdracht van diensten voor het afsluiten van kredieten voor de financiering van de buitengewone dienst van het dienstjaar 2017- Bestek.**

---

**M. le président :**

Je donne la parole à monsieur Achaoui.

**M. Achaoui :**

Monsieur le président, j'avais juste une petite précision par rapport à l'amortissement du capital et des intérêts. Je sais que pour le capital, le remboursement se fait sur une base annuelle tandis que les intérêts ici, vous proposez semestriel. Est-ce que c'est d'usage ou est-ce que c'est une forme propre pour le remboursement des intérêts ? Puis le remboursement des intérêts et du capital, c'est sur une base annuelle et les intérêts sur une base semestrielle, est-ce que c'est la manière courante ou est-ce que c'est une manière propre à ce dossier-ci ?

**M. le président :**

Merci monsieur Achaoui.

Je donne la parole à monsieur Ait Jeddig.

**M. Ait Jeddig :**

Quand on voit le cahier des charges, il est ouvert à tous les organismes financiers, toutes les conditions techniques y sont mises, mais quand on regarde le service extraordinaire, le budget, on voit que finalement, l'organisme principal chez lequel on va, c'est Belfius dans plus de 90% des cas. Je voudrais qu'on m'explique cette contradiction.

**M. le président :**

Merci monsieur Ait Jeddig.

Je donne la parole à monsieur De Block.

**M. De Block :**

Lors des précédentes discussions, j'ai cru comprendre de l'échevin des Finances que sur les appels, les offres, les marchés publics concernant les crédits, qu'il y avait une banque qui répondait. Est-ce que vous voulez vous informer quel est la réalité derrière un marché public ? C'est-à-dire lors du dernier grand marché, combien de banques ont répondu à l'appel ?

**M. le président :**

Merci monsieur De Block.

Je donne la parole à monsieur Haouari.

**M. l'échevin Haouari :**

Merci monsieur le président, je vais commencer dans l'ordre. Monsieur Achaoui cela se fait comme ça, c'est récurrent. Les banques prélèvent deux fois par an et c'est pour cela que c'est semestriel.

Monsieur Ait Jeddig, vous posez une question par rapport au fait, c'est un peu la même question que monsieur De Block, le marché est obligatoire. La loi nous impose de faire un marché. Effectivement, ces dernières années, et pas rien que pour Molenbeek, pour beaucoup de pouvoirs locaux et particulièrement en région bruxelloise, parce que les banques ont une politique différente en termes de collaboration avec les collectivités locales d'une région à une autre, en région bruxelloise c'est principalement Belfius qui répond ces quatre cinq dernières années. Je pense que le dernier marché qui a été attribué à une autre banque, Fortis en l'occurrence, doit dater de 2008 ou de 2009. Depuis lors, les autres banques ne remettent plus d'offres. C'est régionalisé chez eux. Dans certaines régions, ING est très active au niveau des marchés publics en région wallonne. Ce n'est pas le cas en région bruxelloise. On ne peut pas les forcer à déposer une offre. On publie, on attend les offres et en fonction des offres, on attribue les points comme c'est indiqué dans le marché public et on accorde le marché à qui a le plus de points.

**M. le président :**

Merci monsieur Haouari.

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.*

*37 votants : 36 votes positifs, 1 abstention.*

*De Raad keurt het punt goed.*

*37 stemmers : 36 positieve stemmen, 1 onthouding.*



**7. Cellule Logement - Arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale du 6 juillet 2017 octroyant une subvention de 30.148,90 EUR à la Commune de Molenbeek-Saint-Jean pour l'année budgétaire 2017 en rétrocession des amendes administratives perçues en 2016 par la Région en cas de logements inoccupés - Sollicitation d'un subside et approbation de la convention de paiement.**

**Huisvestingscel - Besluit van de Regering van het Brussels Hoofdstedelijk Gewest van 6 juli 2017 tot toekenning van een subsidie van 30.148,90 EUR aan de Gemeente Sint-Jans-Molenbeek voor het begrotingsjaar 2017 als overdracht van de administratieve boetes geïnd door het Gewest in het kader van leegstaande woningen - Verzoek van een subsidie en goedkeuring van de betalingsovereenkomst.**

---

**M. le président :**

Je donne la parole à Madame Bastin.

**Mme Bastin :**

C'était pour dire que le montant de 30.148,90 EUR, c'est toujours ça, mais je trouvais que c'était vraiment peu. J'aurais bien voulu savoir si c'était vraiment les 85% ou s'il y avait encore quelque chose qui allait nous arriver ?

**M. le président :**

Merci madame Bastin.

Je donne la parole à monsieur Majoros.

**M. l'échevin Majoros :**

On peut le voir de plusieurs manières. L'explication qu'on peut vous donner, c'est que contrairement à ce qu'on peut avoir lorsqu'en tant que commune quand nous percevons une taxe, avec la rétrocession, nous l'aurons quand le montant a été versé effectivement sur le compte de l'administration régionale. C'est seulement après que l'argent nous revient.

Par ailleurs, je rappelle que le but n'est à fortiori, même si c'est toujours intéressant et si ça doit être fait, pas d'avoir de l'argent qui arrive, mais de faire en sorte que les logements soient remis sur le marché, soient réoccupés et il est clair qu'après tout le travail qui est fait par la Cellule logement, qui la plupart du temps permet de faire réoccuper les logement, et bien lorsqu'un dossier est transmis à la Région, que le propriétaire reçoit encore une série de conseils et de pressions supplémentaires, bon nombre de situations ne font finalement pas l'objet d'une amende, mais font l'objet d'une remise en location ou d'une réoccupation par un autre propriétaire ou par le propriétaire initial.

Effectivement, les montants ne sont pas élevés et nous appelons la Région à renforcer son équipe pour faire en sorte d'avoir suffisamment de personnes que pour bien suivre les dossiers. Effectivement le montant n'est pas très élevé, je vous le concède.

**M. le président :**

Merci monsieur Majoros.

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.*

*37 votants : 36 votes positifs, 1 abstention.*

*De Raad keurt het punt goed.*

*37 stemmers : 36 positieve stemmen, 1 onthouding.*

**8. Cellule Logement - Logements inoccupés - Appel à projet - Arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale du 6 juillet 2017 octroyant une subvention de 25.000,00 EUR à la Commune de Molenbeek-Saint-Jean pour l'année budgétaire 2017 pour son projet de lutte contre les logements inoccupés.**

**Huisvestingscel - Leegstaande woningen - Projectoproep - Besluit van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering d.d. 6 juli 2017 tot toekenning van een toelage van 25.000,00 EUR aan de Gemeente Sint-Jans-Molenbeek voor het begrotingsjaar 2017 voor haar project tegen leegstaande woningen.**

---

**M. le président :**

Je donne la parole à monsieur Gjanaj.

**M. Gjanaj :**

Je voudrais quand même poser une question par rapport à cette subvention. On dit que cet argent servira à payer une partie du travail de deux personnes, une partie bien évidemment. Mais je voulais savoir, c'est toujours très intéressant de savoir ce que ces personnes font actuellement pour le montant pour lequel cette subvention est payée ou va être payé. Ca va payer une partie de leur salaire, mais actuellement qu'est-ce qu'ils font sans cette subvention-là et par rapport à cette politique, est-ce que les gens sont orientés vers un autre service que le service qui..., parce que ce service est toujours considéré par certains propriétaires, et on peut considérer aussi que certains des propriétaires ne sont pas toujours des plus puissants sur Molenbeek, n'ont peut-être pas toutes les capacités de suivre un dossier et est-ce qu'ils sont orientés vers un service qui les aideront éventuellement à tout simplement à répondre ? Dans nos permanences sociales, nous avons déjà reçu des gens qui n'arrivaient pas à bien saisir ce qui était en question.

**M. le président :**

Merci monsieur Gjanaj.

Je donne la parole à monsieur l'échevin Majoros.

**M. l'échevin Majoros :**

Merci à vous et précédemment à madame Bastin pour l'intérêt que vous portez à cette question essentielle du logement.

Bien, que font les personnes en dehors de ça ? Ce sont les personnes de la Cellule logement, elles luttent contre l'insalubrité, l'inoccupation au jour le jour. Précédemment des montants de 25.000 EUR étaient donnés sans appel à projets. Maintenant, il y a un appel à projet au niveau de la Région, mais le travail continue, l'innovation continue, le projet qui est proposé ici continue. Ce sont deux personnes qui analysent en ce qui concerne l'inoccupation les listings Hydrobru, ils travaillent avec les gardiens de la paix et avec un certain nombre de constats qu'ils font eux-mêmes sur place pour détecter les logements inoccupés, convoquent les propriétaires, travaillent avec les syndicats et les associations de copropriétaires pour essayer d'identifier des logements et de prévenir des situations, de telle manière à remettre ces logements sur le marché locatif et ainsi assurer le droit au logement.

Ces missions supplémentaires qu'elles font, ça leur permet de découvrir et d'innover dans de nouvelles réalités, en l'occurrence dans de grands immeubles d'une partie de la commune qui méritent également notre attention.

Est-ce que les personnes sont orientées quand elles se retrouvent avec un logement inoccupé ? Bien sûr, c'est tout le travail qui est réalisé, d'une part elles font l'objet d'une intention qui n'est pas une intention administrative, mais qui est une intention avant tout de contact, de pédagogie qui est menée par le service en expliquant, en convoquant le propriétaire pour lui expliquer quels sont ses responsabilités et sur quel service il peut s'appuyer. Il y a d'abord un travail d'explication qui doit être fait aux personnes, c'est-à-dire qu'elles ne réalisent pas toujours que leur droit de propriété s'arrête là ou commence le droit au logement et elles ne sont pas toujours au courant de leur responsabilité et de ce que prévoit les ordonnances régionales en la matière, ni de l'action de la Commune en matière de taxation ou d'amendes pour les logements.

En l'occurrence, dans une deuxième ligne, nous orientons les gens vers toute une série d'opérateurs de rénovation, par exemple le Centre urbain, mais aussi des associations locale comme « Bonnevie » et « La Rue » qui sont actives dans certaines zones de la commune, le Centre urbain étant de toute façon disponible partout, aussi des opérateurs d'économie sociale par exemple qui permettent de travailler à moindre coût. Je pense à « Casablanca », mais aussi à d'autres opérateurs, mais aussi à des agences immobilières sociales qui travaillent sur le territoire de notre commune qui parfois font de la rénovation, qui parfois font des rafraichissements. Il y a toute une série de mesures et d'acteurs qui peuvent être mobilisés et vers lesquels la Cellule Logement oriente quotidiennement les personnes. Je vous remercie.

**M. le président :**

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.  
37 votants : 37 votes positifs.  
De Raad keurt het punt goed.  
37 stemmers : 37 positieve stemmen.*

## **9. Division Logement - Appel à projet « Logement : Participation et innovation ». Afdeling Huisvesting - Oproep tot project "Huisvesting: Participatie en innovatie".**

---

**M. le président :**

Je donne la parole à madame Tahar.

**Mme Tahar :**

Evidemment, on ne peut que se réjouir d'un appel à projet comme celui-ci. Par contre, quand je vois les critères de recevabilité qui sont assez strictes, je me dis que la somme allouée de minimum 1.000 €, est-ce qu'il n'y a pas un peu un paradoxe entre ce que l'on attend de l'association qui finalement introduirait un dossier et la somme allouée qui est quand même très minime ?

Vous allez me dire, oui mais ça varie entre 1.000 et 5.000 €. J'ai envie de dire, est-ce qu'ici il ne faudrait pas plutôt viser des associations qui répondent à ces critères-là et de leur octroyer un montant supérieur de 1.000 € parce que j'estime que c'est très peu, compte tenu des critères qui sont définis dans l'appel à projet.

**M. le Président :**

Merci Madame Tahar.

Je donne la parole à monsieur l'échevin Majoros.

**M. l'échevin Majoros.**

Merci pour votre intérêt. Je ne trouve pas que les critères soient stricts. Le dossier tient en quelques lignes. Il faut quand même avoir l'identification des personnes, de leur numéro de comptes, de leur forme juridique éventuelle. On accepte toutes sortes de projets, justement parce qu'on veut avoir des projets innovants parfois aussi d'acteurs qui n'ont pas l'habitude de répondre à des appels à projets. Il est évident qu'ils le décrivent un minimum. Les critères qui se trouvent dans l'appel, et vous pouvez les lire en annexe, me paraissent simplement basic et le jury saura évaluer les différentes candidatures en fonction de cette volonté d'innovation. On n'est pas dans un appel où on demanderait aux gens de nous rendre un dossier comportant de nombreuses pages et de nombreuses annexes, mais on va plutôt voir la motivation, le caractère innovant des différents projets et donc un choix aurait pu être fait de ne soutenir qu'une seule association. C'est peut-être d'ailleurs ce qui se passera. Je ne préjuge pas de ce que le jury décidera, mais ça me paraît être simplement une mesure de bonne gouvernance que de demander un minimum d'information à ceux qui postuleraient.

**M. le président :**

Merci monsieur l'échevin.

Je donne la parole à madame Tahar.

**Mme Tahar :**

Brièvement, juste pour bien me faire comprendre, je ne m'oppose pas du tout à ce que des critères objectifs soient définis. Je ne suis pas en train de dire qu'il faut distribuer comme ça des enveloppes sans même qu'il y ait des vérifications. Mais quand je lis les critères, un exemple parmi tant d'autres, je lis reproductibilité, le projet peut être à nouveau reproduit ailleurs, les synergies inédites entre les acteurs associatifs, le caractère novateur du projet, l'approche, la forme, etc. Alors, c'est très ambitieux, mais en même temps, j'ai envie de dire quand je vois la somme de 1.000 €, je trouve que c'est trop peu pour ce qu'on demande. Après, je n'ai pas dit que je m'opposais aux critères. Je les ai redéfinis de la même manière, mais j'aurais quand même estimé que 1.000 €, c'était peut-être minimum. On ne peut pas être d'accord, n'est-ce-pas monsieur l'échevin.

**M. le président :**

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.*

*37 votants : 37 votes positifs.*

*De Raad keurt het punt goed.*

*37 stemmers : 37 positieve stemmen.*

**10. Logements temporaires - Transit - Approbation de la mise à jour du Vadémécum des logements de transit et de sa communication auprès des acteurs molenbeekoïses.  
Tijdelijke Woningen - Transit - Goedkeuring van de bijwerking van het vademecum van de transitwoningen en de mededeling ervan aan de Molenbeekse actoren.**

---

**M. le président :**

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.  
37 votants : 37 votes positifs.  
De Raad keurt het punt goed.  
37 stemmers : 37 positieve stemmen.*

**11. Propriétés communales - Subvention communale accordée aux associations actives sur la Commune de Molenbeek-Saint-Jean en matière de logement - Exercice 2017 - a.s.b.l. 1 Toit 2 Ages.  
Gemeentelijke Eigendommen - Gemeentelijke subsidie toegekend aan verenigingen actief op de Gemeente Sint-Jans-Molenbeek inzake huisvesting - Dienstjaar 2017 - vzw 1 Toit 2 Ages.**

---

**M. le président :**

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.  
37 votants : 37 votes positifs.  
De Raad keurt het punt goed.  
37 stemmers : 37 positieve stemmen.*

**12. Propriétés communales - Subvention communale accordée aux associations actives sur la Commune de Molenbeek-Saint-Jean en matière de logement - Exercice 2017 - a.s.b.l. La Rue.  
Gemeentelijke Eigendommen - Gemeentelijke subsidie toegekend aan verenigingen actief in Gemeente Sint-Jans-Molenbeek op vlak van huisvesting - Dienstjaar 2017 - vzw La Rue.**

---

**M. le président :**

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.  
37 votants : 37 votes positifs.  
De Raad keurt het punt goed.  
37 stemmers : 37 positieve stemmen.*

**13. Département Infrastructures et Développement urbain - Marchés Publics - Extension de l'école 19 par le placement de pavillons scolaires, de locaux annexes, de sanitaires ainsi que par la construction d'un préau, située Rue de la Flûte enchantée 5, 1080 Molenbeek-Saint-Jean - Approbation des conditions du marché et de l'avis de marché - CSC 17.018.**

**Departement Infrastructuur en Stedelijke ontwikkeling - Overheidsopdrachten - Uitbreiding van school 19 door het plaatsen van schoolpaviljoenen, bijbehorende kantoren, sanitaire voorzieningen alsook door de bouw van een prieel, gelegen op de Toverfluitstraat 5, 1080 Sint-Jans-Molenbeek - Goedkeuring van de voorwaarden van de opdracht en van de aankondiging van de opdracht - Bestek 17.018.**

---

**M. le président :**

Je donne la parole à monsieur Vossaert.

**M. Vossaert :**

C'est juste une question concernant l'échéancier.

**Dhr. de voorzitter :**

Ik geef het woord aan mijnheer Gypers. Mijnheer Gypers, timing.

**Dhr. de schepen Gypers :**

Ik heb eigenlijk het antwoord niet. Ik kijk in mijn nota's en ik zeg dat moet daarin staan maar het staat er dus niet in en waarom staat het er niet in wel omdat het eigenlijk een aanpassing is van een dossier in betrekking met de energie vragen. Het is een dossier dat al doorgegaan is maar waar we nu een budgettaire aanpassing moeten doen om de energie normen te halen en daarom is er een bijkomend budget nodig.

Het einde van de werken is dus voorzien voor augustus 2018. Dat kan ik wel zeggen. Het begin van de werken zie ik echt niet staan.

**M. le président :**

Je donne la parole à monsieur De Block.

**M. De Block :**

Qu'est-ce qu'on va prévoir ? Est-ce qu'il y a une solution provisoire pour les enfants ? Je pense que c'est cette école-là, flûte enchantée, dont un parent m'a dit que quand il pleut et qu'on est dans une période où il va pleuvoir, il fait froid, les enfants sont privé de la cour de récréation et est-ce qu'il y a une solution provisoire possible pour que les enfants ne passent pas tout l'automne et l'hiver à l'intérieur pendant les récréations. C'est horrible pour les enfants. Est-ce qu'il y a la possibilité de faire un deal avec, j'invente, l'école à côté ?

**Dhr. de voorzitter :**

Dank U mijnheer De Block.

Je donne la parole à madame Tahar.

**Mme Tahar :**

Je voudrais juste demander à monsieur l'échevin quand il aura retrouvé les données, les informations, qu'il pourrait nous les envoyer parce que savoir qu'un projet se termine en août 2018 et pas savoir la date de commencement des travaux, ce n'est pas grave, ça peut arriver, mais c'est quand même un budget 1.166.000 €. J'estime que c'est important d'avoir des éléments concrets, une planification qui soit assez claire et si on pouvait l'obtenir, ce serait bien gentil.

**M. le président :**

Merci madame Tahar.

Ik geef het woord aan mijnheer Gypers.

**Dhr. de schepen Gypers :**

Ik ben volledig akkoord mevrouw Tahar en dus mijnheer De Block de situatie is gecreëerd voor een verhoging van de capaciteit van de school. Dat is een probleem dat er gewoon is. Er is gewoon te weinig capaciteit en dus die paviljoenen die zijn er snel moeten komen. Dus een deel van de paviljoenen die er nu staan zijn eigenlijk van de Franse gemeenschap. Dat is ons eigenlijk geleverd en die dat erbij komen dat is de aanpassing naargelang de vragen van de directie omdat er een gans pak lokalen niet voorzien waren in die eerste nederzetting. Dus die laag dat er zou moeten komen die was eigenlijk niet voorzien in het begin en het is echt bijna niet mogelijk om zoiets voorlopig te gaan creëren. Dus het geld dat dat gaat kosten en de tijd dat we daarin gaan zetten kunnen we evengoed iets maken dat er eigenlijk in hoort en dus in principe moet dat er nu insteken. Het is dus daarvoor dat we dat nu aanpassen

**M. le Président :**

Je donne la parole à madame la bourgmestre.

**Mme la bourgmestre :**

Je voudrais juste rajouter que cet agrandissement d'école ne se fait pour que les enfants qui, aujourd'hui, sont à Korenbeek, qu'ils puissent rejoindre l'école de la petite flûte enchantée. Aujourd'hui, la capacité est suffisante et c'est parce qu'on veut agrandir l'école qu'il y a des pavillons en plus.

Pour le reste, c'est vrai qu'un préau, c'est important et d'ailleurs le préau va être installé maintenant en automne pour l'école 14, pour l'école de la flûte enchantée qui accueille les six années d'enseignements primaires.

**M. le président :**

Merci madame la Bourgmestre.

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.  
37 votants : 37 votes positifs.  
De Raad keurt het punt goed.  
37 stemmers : 37 positieve stemmen.*

**14. Secrétariat communal - Interpellation déposée par Monsieur Rekik, conseiller communal PS, relative à la coordination des gardiens de la paix - Report du 23/05/2017 - Report du 21/06/2017 - Report du 30/08/2017.**

**Gemeentelijk secretariaat - Interpellatie ingediend door Mijnheer Rekik, gemeenteraadslid PS, betreffende de coördinatie van de gemeenschapswachters - Uitstel van 23/05/2017 - Uitstel van 21/06/2017 - Uitstel van 30/08/2017.**

---

**M. le président :**

Je donne la parole à monsieur Rekik.

**M. Rekik :**

Le précieux travail d'un gardien de la paix contribue, on le sait tous, grandement au bien être de la population de notre municipalité. L'excellence de leur investissement en première ligne sur le terrain offre des résultats positifs en termes de sécurité publique et d'aide à la population. Au fil des saisons, nos gardiens de la paix mobilisés sur le territoire de Molenbeek s'investissent corps et âmes, malgré certains risques, difficultés de la réalité urbaine. Nous saluons d'ailleurs l'action du chef de service qui offre à l'ensemble du personnel, écoute, attention et bonne gestion d'ensemble.

Cependant de nombreuses interrogations se posent à l'égard de la coordination et de la gestion des équipes. Nous recevons ici et là au fil des semaines de nombreuses plaintes relatives à la coordination et les méthodes de management.

Au fil des mois un malaise s'est installé au sein des équipes. Certains agissements douteux frappent le moral des troupes employées sur le terrain.

Pressions, menaces, abus d'autorité semblent affecter de nombreux gardiens de la paix, malgré leur enthousiasme et leur volonté d'offrir le meilleur d'eux-mêmes.

Nous souhaitons, ce soir, avoir des précisions afin de comprendre le modus operandi, les méthodes définies pour assurer la coordination des dizaines d'agents de la paix déployés sur le terrain.

Combien de personnes assurent la coordination générale des gardiens de la paix ?

Existe-t-il une job description qui précise de manière précise le champ d'action et les responsabilités du ou des coordinateurs des gardiens de la paix ?

Existe-t-il une évaluation à ce jour objective relative à cette coordination ?

Existe-t-il un outil qui permet de mesurer l'efficacité des décisions prises au regard des réalités des besoins du terrain ?

Face aux difficultés rencontrées des réalités du terrain, quels sont les outils et moyens nécessaires pour optimiser et d'avantage outiller l'équipe qui assure la coordination des gardiens ?

Par ailleurs, un élément assez important, en ce qui concerne la verbalisation, certains gardiens de la paix sont chargés de verbaliser des commerçants, des citoyens. Quels sont les injonctions exigées aux équipes déployées sur le terrain et par qui ?



Vous savez que lorsqu'un gardien de la paix se trouve dans une position et il doit verbaliser, situation assez délicate, on voudrait savoir si des outils formatifs ont été mis à leur disposition pour éviter qu'ils se retrouvent en difficulté ?

**M. le président :**

Merci monsieur Rekik.

Monsieur Vossaert, vous souhaitez vous joindre à l'interpellation ?

Je vous donne la parole.

**M. Vossaert :**

Monsieur le Président, cette interpellation permet de faire le point sur la situation des gardiens de la paix. Dans notre commune, ces acteurs, et je n'insisterai pas assez, ces acteurs de terrain de première ligne, tout comme nos agents de police, méritent véritablement une attention toute particulière, ici, au sein de ce conseil communal. Ainsi, de nombreuses questions vous sont posées pour dresser cet état des lieux quasi exhaustif. Je me permets de vous poser des questions supplémentaires.

D'une part, là ça rejoint la question sur la verbalisation, pourriez-vous nous transmettre des chiffres qui concernent le nombre de PV qui ont été dressés par les gardiens de la paix depuis le début de la législature ? Vous pouvez nous les envoyer par écrit, si vous n'en disposez pas maintenant.

Une autre question, c'est plutôt la vie au sein du service des gardiens de la Paix. Quand je dis vie, c'est plutôt les mouvements au sein du service. Est-ce qu'il y a eu des licenciements ? Est-ce qu'il y a eu des demandes de mutation ?

Enfin, existe-t-il, c'est une question plus précise, des incompatibilités entre un délégué syndical, un responsable de brigade ou le coordinateur des gardiens de la paix ?

**M. le président :**

Merci monsieur Vossaert.

Je donne la parole à Madame Vande Maele.

**Mme l'échevine Vande Maele :**

Au niveau du personnel, je vous dirai, je préciserai que la Cellule des gardiens de la paix est constituée d'un service de 67 gardiens de la paix qui sont répartis en quatre brigades, chacune active sur un quartier spécifique : Duchesse, centre, Karreveld et Maritime, et que chaque brigade est supervisée par un responsable accompagné par un adjoint. Ce dispositif est chapeauté par un coordinateur qui travaille lui aussi sous la houlette du fonctionnaire de prévention.

La fonction de coordinateur est soumise à un profil de fonction qui a été avalisée par le Collège, qui lui confie la gestion opérationnelle des équipes, soit la définition des horaires, des opérations à mener et le rappel du cadre ou encore l'affectation des équipes sur le terrain.

Une réunion hebdomadaire est organisée avec les responsables des brigades et le coordinateur se rend régulièrement au sein des brigades pour s'assurer du bon déroulement des choses. Je ne parlerai pas ici de cas spécifiques, ou alors il faut en parler en huis clos.

De réunions collectives sont aussi réalisées à raison de deux ou trois fois par an et chaque demande d'une brigade à organiser une rencontre spécifique avec la coordination du service est suivie d'effet dans les quinze jours.

En matière de formation, tous les gardiens ont reçu une formation légale dispensée par l'ERAP et assisté à un recyclage biannuel en matière de secourisme.

Les constatateurs, pour leur part, sont tous en ordre de recyclage en matière de sanctions administratives.

Enfin, depuis le mois de février, chaque gardien peut bénéficier d'une heure d'initiation à la self défense durant ses heures de travail et d'autres formations sont encore à l'étude en particulier en matière de gestion d'équipe pour les alphas, les adjoints et la coordination.

**M. le président :**

Merci madame l'échevine.

Je donne la parole à monsieur Rekik.

**M. Rekik :**

Nous vous remercions pour vos réponses. J'aurais voulu qu'on puisse avoir un retour sur le malaise que je décrivais tout à l'heure par rapport à certains gardiens de la paix, savoir ce qu'il en est. Avez-vous été informés de soucis à ce niveau-là par rapport à la coordination et pas de confusion, pas par rapport au chef de service ou au fonctionnaire de prévention qui fait impeccablement son travail, les échos sont très positifs dans le chef de la majorité des gardiens rencontrés. Ici, il s'agirait d'un problème au niveau de la coordination.

J'entends, ici, qu'il y a une personne pour coordonner un corps de 67 gardiens sur l'ensemble du territoire sur quatre zones, un manager pour une équipe pareille est-ce suffisant ?

En terme de compétence, je n'ai aucun doute sur la sélection de ce coordinateur, mais il serait peut-être opportun qu'on puisse envisager dans l'avenir, une section réunie ou autres pour qu'on puisse rencontrer les équipes et en savoir d'avantage.

Encore une chose, il faut savoir, ces personnes, on en voit tous les jours, elles sont en première ligne. Elles sont généralement là pour désamorcer des situations critiques. On le voit au boulevard Léopold II, du côté de la station Beekkant, ne serait-il pas envisageable pécuniairement d'envisager un principe de primes, je sais que ça existe déjà, mais primer quelqu'un qui est exclusivement mandaté ou désigné pour assurer pour sanctionner, ce n'est pas justement dévalorisant pour tous les autres qui font impeccablement leur travail et qui ne sont pas dans cette dynamique de sanction. Ce serait peut-être quelque chose à envisager et à discuter lors d'une section réunie.

**M. le Président :**

Merci monsieur Rekik.

**15. Secrétariat communal - Interpellation déposée par Monsieur Van Damme, conseiller communal SP.A, relative au projet d'installation de radars tronçons dans le tunnel Léopold II.**

**Gemeentelijk secretariaat - Interpellatie ingediend door Mijnheer Van Damme, gemeenteraadslid SP.A, betreffende het project van traject controle in de Leopold II tunnel.**

---

**Dhr. de voorzitter :**

Ik geef het woord aan mijnheer Van Damme.

**Dhr. Van Damme :**

Dank U wel mijnheer de voorzitter. Mevrouw de Burgemeester de Brusselse regering en meer bepaald de minister bevoegd voor staatssecretaris Bianca Debaets bevoegd voor verkeersveiligheid wil graag traject controle installeren in de Léopold II tunnel. In deze tunnel is de snelheid beperkt tot 50 km per uur maar vaak wordt er veel sneller gereden dan dat.

Ondanks het feit dat veel automobilisten het gevoel hebben dat je er automatisch en veilig sneller kan rijden blijkt het een vals gevoel van veiligheid te zijn. Niet alleen gebeuren er regelmatig ongelukken ook het BIVV bestudeerde al uitgebreid de brusselse tunnels. Er is een studie, il y a une étude de l'IBSR en kwam tot de conclusie dat 70 km per uur te snel is om veilig te zijn. Dit heeft o.a. te maken met het feit dat er verschillende in en uitritten zijn vaak op korte afstand van elkaar en met kleine invoeg en voorsorteerstrook. Het gebeurt dus regelmatig dat plotse manoeuvres en vertragingen ervoor zorgen dat sneller rijden dan 50km per uur gevaarlijk is. Bovendien is de tijdswinst op relatief korte afstand in de tunnels zeer beperkt. In de weinig waarschijnlijke veronderstelling dat je de hele afstand van de tunnel zonder problemen continu 70 km/u zou kunnen rijden in plaats van 50 km/u is je tijdswinst beperkt tot minder dan 1 minuut.

Donc, pas seulement le problème de sécurité routière, mais surtout en changeant de 50 à 70 km/h, on gagne maximum une minute sur toute la longueur du tunnel.

Er is dus eigenlijk geen enkele objectieve reden om de snelheid in de tunnel omhoog te trekken, integendeel. Voor een vlottere doorstroming is 50 km veel beter. De capaciteit van de tunnel verhoogt er door, het is veiliger én er is minder uitstoot. Toch blijken zowel de gemeente Molenbeek als Koekelberg tegen het invoeren van snelheidscontroles te zijn.

Kan de Burgemeester mij uitleggen hoe zij deze houding motiveert?

Je répète en deux mots en français, il y a un nombre important de raisons pour lesquelles on pourrait dire que 50 km/h dans le tunnel Léopold II est mieux. Premièrement, la sécurité routière, une étude de l'IBSR l'a démontré.

Deuxièmement, la capacité du tunnel quand les voitures roulent plus vite, ça veut dire que la distance entre les voitures est plus grande et donc il y aura moins de voitures sur une même capacité de route.

Troisièmement la pollution de l'air et quatrièmement, si on peut rouler sur toute la longueur à 70 km/h au lieu de 50 km/h, on gagne moins d'une minute, donc il n'y a vraiment pas d'avantages à laisser rouler les gens à 70 km/h dans les tunnels.

Je m'étonne fortement de la démarche de la commune de Molenbeek de faire obstacle à cette démarche qui est une démarche pour moi tout à fait justifiable et donc je ne comprends pas pourquoi la sécurité routière n'est pas importante pour la bourgmestre de Molenbeek.

**Dhr. de voorzitter :**

Dank U mijnheer Van Damme.

Je donne la parole à madame la Bourgmestre.

**Mme la Bourgmestre :**

Alors monsieur Van Damme, le contrôle de vitesse par des radars tronçon dans le boulevard Léopold II, dans le tunnel Léopold II ne concerne pas seulement la commune de Molenbeek, vous l'avez dit aussi Koekelberg, la Ville de Bruxelles et bien entendu notre zone de police.

C'est d'ailleurs pourquoi le collège de Police s'est saisi de la problématique et a constaté qu'il n'était, d'un point de vue pratique, pas possible de verbaliser les excès de vitesses en dessous de 70 km/h.

En effet, d'après les mesurages effectués par la Région durant la période du 15 février 2017 au 16 mars 2017, 136.000 véhicules roulaient entre 51 et 70 km/h et ni notre zone de police, ni le parquet n'ont les capacités pour traiter les 136.000 procès-verbaux de roulage chaque mois.

Pour expliquer ce nombre impressionnant d'automobilistes roulant entre 51 et 70 km/h, il y a lieu de rappeler qu'entre 2010 et 2015, la vitesse était limitée à 70 km/h dans trois tunnels de la région bruxelloise, dont le tunnel Léopold II.

Dès lors les automobilistes se sont habitués à cette limitation de vitesse à 70 km/h et l'ont intégrée dans leur comportement. Ce n'est qu'en 2015 que le gouvernement de la Région a fait abaisser la limitation de vitesse et le gouvernement d'ailleurs l'a fait unilatéralement et sans consultation des bourgmestres concernés, à 50 km/h.

Je précise quand même que ces dernières années, à ma connaissance, aucun accident grave n'a eu lieu dans le tunnel Léopold II et que les seuls accidents qui s'y sont produits n'étaient pas nécessairement liés à la vitesse de la circulation, mais principalement à la vétusté du tunnel. En plus, le tunnel Léopold II, à la différence d'autres tunnels, vous l'avez indiqué, a plusieurs entrées et sorties et donc souvent, en tout cas moi qui prend souvent ce tunnel, je constate que justement dans ce tunnel, à la différence d'autres, l'automobiliste adapte sa vitesse parce qu'il sait nécessairement qu'il y aura des entrées et des sorties sur le parcours.

Vous avez mentionné l'avis de l'IBSR, moi je peux également mentionner l'avis de Touring, puisqu'il s'est exprimé également sur cette problématique et qu'il considère que l'abaissement de la limitation de vitesse de 70 à 50 km/h dans le tunnel Léopold II est, je le cite : « illogique et surréaliste ». Cela ne crée que des frustrations et des agressivités qui mènent finalement à un comportement dangereux. Je ne fais pas mien cet avis, je vous le cite et c'est pourquoi nous avons..., en tout cas il ne me paraît pas réaliste à l'heure actuelle

de vouloir à tout prix verbaliser systématiquement les automobilistes qui roulent entre 51 et 70 km/h.

J'en ai parlé notamment avec la secrétaire d'État à la Sécurité routière, je dois la rencontrer prochainement avec notamment le bourgmestre de Koekelberg pour évoquer cette situation. Vous savez, il y a vraiment des difficultés pratiques, nous n'avons pas les ressources humaines nécessaires à la police que pour pouvoir verbaliser systématiquement tous ces dépassements de vitesse, et le boulevard Léopold II, il va être rénové. On nous annonce le début du chantier en août 2018 et je pense qu'il faut aussi attendre que ce chantier se fasse pour pouvoir évaluer la situation.

Je pense qu'on passe d'un extrême à l'autre, je pense que 50 km/h, si vous empruntez ce tunnel, vous verrez que c'est inadapté à une réalité. Il est extrêmement difficile de faire passer ce message de 50 km/h dans ce tunnel et que nous n'avons pas les moyens de pouvoir contrôler et de pouvoir verbaliser autant d'automobilistes. Pour nous, ce n'est pas une priorité, ce n'est pas une priorité de la police, à côté d'autres difficultés de sécurité et notamment en matière de roulage que nous pouvons rencontrer dans notre zone de police. Mais je suis, comme je vous le dis, toute prête à en parler avec la secrétaire d'État pour autant que l'on puisse proposer des solutions rationnelles et je pense qu'il faut aussi avoir l'accord du Parquet et que cela puisse se faire dans le cadre d'un protocole d'accord qui soit bien encadré.

Par ailleurs, je vous informe que la Région a comme projet dans le cadre de la mise en place de la zone basse émission, qui a pour objet d'interdire l'accès en ville aux véhicules les plus polluants, la création d'un centre de traitement chargé de la gestion des infractions liées à la zone de basse émission, mais dont les compétences pourront s'étendre aussi aux infractions de limitation de vitesse dans les tunnels. C'est pourquoi je pense aussi qu'il est préférable d'intégrer la réflexion concernant ces limitations de vitesse dans le cadre de la création de ce centre de traitement.

**M. le président :**

Merci madame la bourgmestre.

Je donne la parole à Monsieur Van Damme.

**M. Van Damme :**

Madame la bourgmestre, je suis assez étonné de votre réponse. D'une part, quand vous parlez de l'avis de Touring, vous opposez cet avis à celui de l'IBSR. Que je sache, Touring n'a aucune compétence en matière de sécurité routière. Et donc, dire comme une association d'automobilistes, que c'est illogique de diminuer la vitesse, alors qu'un institut national qui depuis 30,40 ou 50 ans a fait des études sur la sécurité routière, je trouve cela assez lamentable comme argumentaire pour contrecarrer l'argument de l'IBSR.

L'autre argument que vous avancez, c'est l'argument de la capacité. Je comprends cet argument, en tant que gestionnaire, je trouve que c'est un argument qui peut avoir sa valeur, même si on peut se poser la question que, lorsqu'il s'agit de sécurité routière, il faut faire le maximum. Cependant, vous partez d'une situation tout à fait théorique, c'est-à-dire que la verbalisation ne se fait pas à 51 km/h, mais se fait à 57 km/h, c'est une discussion technique, mais votre police le sait pertinemment bien puisqu'il y a une sorte de tolérance technique et donc il n'y a pas de verbalisation à partir de 51 km/h. Évidemment, quand on annonce qu'on ne contrôle rien dans les tunnels, qu'avez-vous comme argument pour dire aux gens de rouler moins vite. Évidemment que tout le monde roule plus vite, s'il sait qu'il peut rouler plus vite, les gens savent qu'ils ne sont pas contrôlés. Il y a de bons citoyens qui

se tiennent aux limitations de vitesse, mais la plupart des gens, s'ils savent qu'ils peuvent rouler sans verbalisation plus vite que 50 km/h, ils rouleront plus vite. Dire que la charge de travail serait trop lourde, c'est un peu bizarre.

Dernièrement, le gouvernement bruxellois a proposé de mettre à disposition, du personnel, pour traiter cette charge de travail supplémentaire. Je trouve cela assez lamentable que vous ne mentionniez pas cela et que vous mentionniez la charge de travail supplémentaire sans mentionner que la Région veut vous aider, veut même payer des gens à la police pour faire ce travail. Franchement, je ne vois aucun argument, sauf une sorte d'obstination qui en même temps a des effets sur la sécurité routière, mais aussi sur la pollution de l'air, même sur la capacité d'absorption de ces tunnels en matière de nombre de voitures et donc franchement, je ne comprends aucunement votre réponse et je trouve qu'elle n'est nullement fondée et j'espère aussi que vous allez revoir votre copie, parce que pour moi ça, ce n'est pas de la bonne gouvernance.

**M. le président :**

Merci Monsieur Van Damme.

Je donne la parole à Madame la bourgmestre.

**Mme la bourgmestre :**

Je voudrais quand même préciser que je pense que le grand problème de ces tunnels, c'est leur vétusté et qu'à mon sens, le gouvernement la région de Bruxelles-Capitale a beaucoup trop tardé. C'est qu'un des arguments qui a été avancé, notamment par la secrétaire d'État Debaets, c'est de me dire, si une pierre tombe sur un véhicule, s'il roule à 65 km/h, les dégâts seront plus importants que s'il roule à 50 km/h. On n'en est là dans les argumentations qui peuvent être lancées pour justifier qu'on limite à 50 km/h. Donc je pense qu'en parlant de bonne foi ou de mauvaise foi, c'est relativement partagé entre les différents tenants de cette discussion et je pense qu'elle est parfois plus idéologique que pratique. C'est vrai que la secrétaire d'État Debaets a proposé une personne pour assurer cette verbalisation. Ce n'est pas suffisant et comme je vous dis, dans les priorités de sécurité routière, celle de la vitesse dans le boulevard Léopold II ne nous semble pas essentielle, mais il est évident que dès que nous dépassons 70 km/h, il ne faut plus de tolérance et il faut verbaliser. Entre 50 et 70 km/h, je pense qu'il y a une marge de discussion et que dans l'état actuel des choses, j'attends de voir les mesures concrètes que la ministre va proposer pour assurer plus de sécurité.

**M. le président :**

Merci Madame la bourgmestre.

Je donne la parole à Monsieur Van Damme.

**M. Van Damme :**

Je trouve qu'on est à un niveau fort bas, de commencer à discuter d'un autre problème. Au lieu de répondre à la question, vous contournez la question en disant qu'on ne sait pas payer les pensions parce qu'il pleut dehors, franchement, avec des discussions comme celles-là, on n'arrivera nulle part.

**M. le président :**

Merci Monsieur Van Damme, l'incident est clos.

**16. Secrétariat communal - Interpellation déposée par Monsieur Berckmans, conseiller communal GIC, concernant le monument commémoratif de la première guerre mondiale situé dans le Stade Edmond Machtens. (Complémentaire)**  
**Gemeentelijk secretariaat - Interpellatie ingediend door Mijnheer Berckmans, gemeenteraadslid GGB, betreffende het Monument ter nagedachtenis van de Wereldoorlog I in het Edmond Machtensstadion. (Aanvullend)**

---

**M. le président :**

Le point est reporté. Het punt wordt verdaagd.

*M. Eylenbosch quitte la séance / verlaat de zitting.*

*Mme Bastin prend la présidence de la séance / neemt de voorzitterschap van de zitting.*

**17. Secrétariat communal - Interpellation déposée par Monsieur Achaoui, conseiller communal PS, relative à la nouvelle convention d'occupation du stade Machtens avec le RWDM. (Complémentaire)**  
**Gemeentelijk secretariaat - Interpellatie ingediend door Mijnheer Achaoui, gemeenteraadslid PS, betreffende de nieuwe bruikleenovereenkomst van het Machtensstadion met RWDM. (Aanvullend)**

---

**Mme la présidente, Gérardine Bastin :**

Je donne la parole à Monsieur Achaoui.

**M. Achaoui :**

Merci monsieur le président, je vois qu'à chaque fois que j'introduis une interpellation, ça suscite un engouement, une inquiétude. Mais permettez-moi au moins d'introduire mon interpellation. Mais bon, je suis heureux de voir que mes interpellations sont intéressantes à vos yeux. Madame la bourgmestre, mesdames et messieurs, monsieur l'échevin, nous avons récemment appris dans la presse, et photos à l'appui, que les clés du stade ont été définitivement remises aux responsables du RWDM et ce, après la grande saga que nous savons tous connue. Ce qui m'a étonné sur cette photo, fidèle à ses convictions, notre échevin des Sports, et madame la bourgmestre, je suis des heureux que vous l'ayez destitué du dossier, a enfin retiré la prise du White Star. Il a laissé ce club sans lumière et l'a complètement décapité. Et maintenant, il s'est joint sur la photo, qui nous démontre clairement que la passation de pouvoir a été faite, avec un grand sourire, alors qu'il y a quelques temps, la volonté de détruire ce stade, parce que faute de place, on voulait en faire un parc de logements.

Comme vous le savez, malgré tout cela, des grandes interrogations subsistent encore aujourd'hui. En effet, malgré ce dénouement heureux, parce qu'il faut le dire, le RWDM présente un projet sportif dimensionnel, on le voit, il y a un engouement et une présence, mais il ne peut être complet que si nous avons notre engagement sur lequel tous ici on s'était engagé, à savoir la situation des jeunes. Initialement, c'était sur une question de plages horaires, une question d'infrastructures, on ne pouvait pas caser tout le monde et Monsieur Lakhoulfi nous avait fait une superbe démonstration, il y avait moyen de caser tout le monde, et donc aujourd'hui, ce symbole-là est détruit. Maintenant donc il y a des terrains pour tout le monde puisqu'il n'y a plus qu'un seul interlocuteur.

Madame la bourgmestre, je le répète encore une fois, félicitations pour avoir réussi, avec l'appui évidemment d'un certain nombre, d'obtenir un résultat heureux ! Mais la situation des jeunes n'est pas définitivement résolue puisqu'encore une fois, il reste encore à

ce stade-ci plus de 100 jeunes qui restent sans club. J'ai entendu certains avec des sorties hasardeuses en disant qu'on allait équiper ceux qui n'ont pas droit à jouer une compétition, on va pouvoir les occuper. Madame la bourgmestre, soyez cohérente et restez cohérente dans cette maîtrise du dossier, ces jeunes sont des Molenbeekois et même s'ils ne le sont pas, ils ont été inscrits au White Star. Je peux comprendre que pour les nouveaux affiliés qui viennent demander, c'est une autre affaire. Mais ici et je m'adresse principalement à ceux qui ont une histoire sur ce terrain-là, sur ses infrastructures-là. Aujourd'hui, ce n'est pas en leur donnant un maillot ou un équipement qu'on leur donne la possibilité de s'entraîner. J'ai aussi cru entendre qu'il y avait cette possibilité de « Sport pour tous ». On va les mettre par-ci par-là pour donner l'impression qu'on les a occupés... Non monsieur l'échevin des Sports, ce n'est pas de l'occupationnel, c'est un vrai sujet sportif et les jeunes ont besoin de cela. Ils ont droit à une compétition et je pense que le RWDM est capable aujourd'hui d'absorber l'ensemble, c'est ce qui a été prévu dans la convention au même titre que le White Star l'avait fait jadis. Je pense qu'on a le devoir de s'assurer que tous ceux qui sont inscrits aujourd'hui et qui restent sans club parce qu'encore une fois, il y a des parents qui téléphonent et je pense qu'il y a pas mal de personnes aujourd'hui qui sont impliquées dans ce dossier sur le terrain qui sont consultées et interpellées par des parents qui restent sans club.

Mes deux questions sont très simples, puisque le RWDM semble être le seul à poursuivre l'activité sportive des jeunes, avons-nous la garantie et sans conditions préalables que tous les jeunes actuellement affiliés et sans club aujourd'hui seront bien repris dans la structure RWDM ? Des promesses ont été faites, je pense qu'il y a une volonté du RWDM de le faire et faisons-le.

Ma deuxième question, pouvez-vous nous garantir avec certitude que le RWS est juridiquement et définitivement out ? La séance du 7 septembre initialement prévue pour débattre du fond, a été reportée au mois de novembre, je pense. Cela veut dire que le dossier n'est pas définitivement clôturé et donc la possibilité existe. Alors dites-nous aujourd'hui une fois pour toutes s'il n'y a pas le risque que demain on reconsidère un certain nombre de choses et plus important encore, la situation de nos jeunes qui sont toujours affiliés et qui n'ont toujours pas de club, merci d'avance pour vos réponses !

**Mme la présidente :**

Je donne la parole à Monsieur Vossaert.

**M. Vossaert :**

Merci Madame la présidente, je ne compte plus les nombreuses interventions sur le sujet du RWDM au sein de ce conseil communal. En tous les cas, cela démontre toute l'importance que ce club représente pour notre commune, nos jeunes et le football bruxellois. Je suis donc d'une part très fier et ravi que mon intervention et celle d'autres groupes et membre du conseil communal il y a deux ans, a permis d'ouvrir les yeux à certains membres du collège notamment. Sur quoi, et bien sûr la valeur ajoutée et les bases solides que représentait ce dossier, ce projet de renaissance du RWDM.

Par ailleurs, et je ne serais que trop prévoyant en vous rappelant la nécessité de faire bénéficier à nos clubs sportifs, et quand je dis clubs sportifs, je parle de l'ensemble des membres, d'infrastructures sportives de qualité. C'est pourquoi, j'ai à de nombreuses reprises rappelé la nécessité de rénover ce stade Edmond Machtens, de ne pas le raser, mais de le rénover. À cette fin, j'ai pris connaissance dans la presse, dans le cadre de cette nouvelle convention avec le RWDM, des différentes initiatives qui sont prises notamment pour l'éclairage du terrain C ou la mise aux normes du stade. Mais peut-être que d'autres



travaux de rénovation sont prévus et j'aimerais bien avoir de plus amples précisions sur cet aspect-là.

Pourriez-vous me communiquer les démarches qui sont entreprises par la Commune pour permettre aux jeunes encore affiliés White Star ou à ces jeunes sans club, sans vouloir les faire absolument intégrer le RWDM, mais c'est clair qu'ils ont ici une capacité d'accueil qui pourrait être garantie et donc être sûr que ces jeunes seront intégrés dans cette structure ou si vous aviez effectué d'autres démarches vers d'autres clubs de la commune pour pouvoir les accueillir ?

**Mme la présidente :**

Merci Monsieur Vossaert.

Je donne la parole à Monsieur Ikazban.

**M. Ikazban :**

Merci madame la présidente, alors nous avons passé tellement de soirées et d'heures à parler de ce dossier devant ce conseil communal, je voudrais juste un instant remercier et féliciter d'abord mon groupe socialiste, le SP.A, le PTB, Défi et nos collègues du GIC parce que nous sommes les premiers dans ce conseil communal à avoir dit qu'il fallait soutenir le RWDM et sa renaissance, et nous avons eu besoin quand même de quelques séances du conseil communal pour vous convaincre. Je le rappelle quand même, même si nous n'étions pas tous sur la photo qui annonçait en grande pompe la renaissance et la remise des clés. Je trouve qu'il faut quand même rendre à César ce qui est à César et donc, les groupes que je viens de citer, et donc quasiment tous les groupes de l'opposition, parce que sur ce coup-là, le GIC était dans l'opposition, nous avons tout fait pour essayer de convaincre la majorité qu'elle faisait fausse route.

Je voudrais aussi rendre hommage à la bourgmestre, parce qu'elle a fait une erreur, c'est vrai, mais elle s'est reprise. Je pense qu'elle a été honnête et sincère dans ce dossier. Elle a fait deux erreurs en réalité, elle n'a pas cru directement à la renaissance du RWDM, mais bon ça, c'est oublié. La deuxième erreur, ce n'est pas vraiment de sa faute, elle a fait confiance aux gens autour d'elle.

**M. l'échevin El Khannouss :**

A son échevin des Sports.

**M. Ikazban :**

S'il se dénonce lui-même, je n'ai plus besoin de le faire.

*(Rires - Gelach)*

**Mme la présidente :**

Puis-je vous demander d'arrêter de vous lancer des fleurs et de laisser parler monsieur Ikazban ?

**M. Ikazban :**

Merci madame la présidente, vous êtes bien aimable. Contrairement à certains, je sais que Karim Majoros nous a tous choqués quand il a parlé de raser le stade, mais bon

c'est du passé. Moi je voudrais lui rendre aussi hommage, sincèrement, parce qu'alors que je pensais qu'il n'en avait rien à foutre du football, dans ce dossier, alors qu'il n'avait rien à voir, il a été poussé en avant par son collègue des Sports qui ne s'en occupait plus et il a assumé, il a aussi passé de longues heures dans des discussions, dans des négociations difficiles, dans un dossier qui est devenu kafkaïen. Il y a peut-être même moyen d'écrire un petit livre sur ce qui s'est passé dans ce conseil communal. Donc franchement, moi je le dis publiquement, je voudrais aussi dire que monsieur Majoros a aussi joué un rôle, je pense positif, dans ce dossier. Il a défendu les intérêts de la Commune, je le dis sincèrement.

Et puis, pour terminer, on a cru pendant tout un temps qu'il n'y avait plus d'échevin des Sports à Molenbeek-Saint-Jean. Il y avait un échevin du White Star, je ne vais pas épiloguer, je pense que tout le monde a vu et tous ceux qui avait une idée contraire peuvent se rendre à l'évidence, beaucoup d'erreurs ont été commises dans ce dossier.

Je retiendrai juste une image assez surréaliste, ce qui prouve que l'échevin des Sports, il est doué pour faire volte-face, je ne sais pas si c'est parce qu'il faisait du karaté avant et qu'il sait faire des prises, mais c'est incroyable, moi, quand j'ai vu cette superbe photo, avec les gens du RWDM, la bourgmestre qui évidemment est contente mais elle a assumé, elle a galéré et moi je le sais, et puis notre échevin des Sports qui, il y a quelques mois, trouvait le RWDM un club raciste, un club de fachos, un club anti-jeunes, il a même fait une vidéo qu'il a publiée sur Facebook, allez voir avant qu'il ne la supprime... C'est incroyable, cette capacité de faire volte-face. Je ne sais pas si c'est lui qui a inspiré Bastogne ou si c'est Bastogne qui l'inspire ou un peu les deux, mais en tout cas voilà la conclusion que j'en retire.

Mais le plus important et le plus sérieux, c'est qu'on a perdu beaucoup de temps dans ce dossier. Je pense que vous êtes tous devenus des experts en RWDM, en football et en White Star, même des journalistes qui n'y connaissaient rien. Mais ce qui me désole, et je trouve que là, c'est très sérieux, je pense qu'on a passé tellement de temps dans ce dossier à cause d'erreurs de jugement, à cause d'aprioris, à cause de partis pris, à cause de conflits d'intérêts, on s'est moins occupé des autres. On s'est moins occupé des autres sportifs de cette commune. Je veux bien qu'on parle du RWDM, je l'ai toujours soutenu depuis le départ, on a même plaidé pour qu'il y ait une cohabitation, je veux bien qu'on soutienne tous les projets qu'on nous a présentés ici pour rénover et améliorer le stade actuel, mais j'ai l'impression que pendant cinq ans, on ne s'est pas occupé du Sippelberg où les sportifs prennent des douches dans des conditions exécrables, catastrophiques, indignes d'une commune belge. Il y a des joueurs qui doivent se déshabiller dans la salle. Je veux bien qu'il y ait des retards, ça peut arriver, mais qu'on ne trouve aucune solution pendant cinq ans, même pas une solution provisoire, et pourtant, on vous a fait des propositions, on vous a suggéré de louer des containers. Vous êtes partis en justice contre la société, mais il fallait prendre des mesures pour respecter les sportifs de cette commune, des sportifs qui doivent se déshabiller dans la salle devant tout le monde. Ça fait cinq ans que ça dure et je trouve qu'une des conséquences de ce dossier, c'est qu'on a aussi abandonné les autres, abandonné ces gens. Je vous invite à aller voir et d'aller poser la question à tous ces gens qui sont là. Alors maintenant, on dit que c'est la faute de l'échevin des Travaux, mais finalement, c'est toujours la faute de quelqu'un d'autre. Moi, j'espère simplement quelque soit l'échevin qui est responsable, et quelle que soit la majorité, celle-ci ou la précédente, qu'on trouve une solution concrète pour ces sportifs qui sont moins médiatisés, mais je pense qu'ils ont aussi le droit d'avoir des installations de qualité et renouvelées. Je vous remercie.

**Mme la présidente :**

Merci Monsieur Ikazban.

Je donne la parole à Monsieur De Block.

**M. De Block :**

Je serai un petit peu moins lyrique, je pense que c'est Jamal qui a raison, qu'à l'origine de tout cet épisode, de toute cette saga, il y a un parti pris. A la limite, je suis presque content que toute cette affaire va presque se clôturer, comme ça, on ne va plus changer de président ou de présidente, même si je dois dire, Madame Bastin, que je vous apprécie en tant que présidente.

**Mme la présidente :**

C'est déjà ça de gagné !

*(Rires - Gelach)*

**M. De Block :**

Mais je trouve qu'il est important de tirer des leçons, j'ai fait la remarque quand on a commencé à l'époque de parler de la convention, que je trouvais que la commune devait avoir la maîtrise sur son stade. C'est le stade communal et donc, on a rendu la clé, mais je pose la question sur la convention et j'ai entendu dans la presse que c'était un contrat exclusif et j'espère qu'on ne commet pas la même erreur, que la Commune conserve bien les clés de son stade en main et qu'on puisse, nous, décider, en fonction des intérêts collectifs, ce qu'on fait et qui on accepte dans ce stade. Je trouve que c'est important, ce qui vaut pour les uns, vaut pour les autres. Je ne suis pas du genre à tourner ma veste dans toute cette affaire-là, je trouve qu'il fallait dire que la Commune devait avoir la gestion de son stade.

Deuxièmement, je pense que j'ai défendu à l'époque la même chose que ce que je vais dire maintenant, est-ce que, quand on a offert le stade où l'utilisation de notre stade à un club, je trouve que la garantie doit être que tous les jeunes qui s'entraînaient avant, peuvent continuer à s'y entraîner maintenant. Je trouve que c'est une condition, j'ai été contacté aussi par des mamans qui ont dû aussi inscrire leurs enfants loin, en dehors de Bruxelles et donc je voudrais savoir quelle communication on va faire ou on a déjà fait et quelles sont les possibilités réelles ? Maintenant, les gens ont déjà payé, mais comment allez-vous organiser concrètement le passage, parce que les gens veulent revenir à Molenbeek, comment vous allez faire ?

**Mme la présidente :**

Merci monsieur De Block.

Je donne la parole à monsieur Van Damme.

**M. Van Damme :**

Je ne peux que rejoindre ce que mes collègues ont dit, c'est une histoire assez hallucinante, si on met les éléments les uns après les autres. Passer d'un extrême à l'autre, c'est quand même une pièce de théâtre assez pitoyable finalement. Je trouve le résultat relativement positif, mais on aurait pu épargner toute cette énergie dépensée au collège, au conseil communal, toutes ces heures de travail, de dizaines de personnes, toutes ces discussions, tous ces juristes, tous ces avocats qui ont gagné leur vie avec cet épisode, toutes ces frustrations chez les jeunes, dans les clubs, tous ces désespoirs chez les parents, le fait de ne pas savoir ce qui allait être fait le lendemain..., on aurait pu s'épargner tout cela,

tout simplement en ayant évité d'être juge et partie, dès le début. Je me rappelle encore très très bien la première fois qu'on en a parlé ici autour de la table, nous avons dit tous ensemble, toute l'opposition ensemble avait dit, attention, ne faites pas ça, vous allez le regretter. Et bien nous avons tous ensemble regrettés, bien sûr on ne sait pas changer les choses qui sont déjà passées, mais j'espère qu'on apprendra quand même quelque chose de cet épisode et qu'on évitera dans le futur, surtout ceux qui crient haut et fort qu'ils ont les mains propres, qu'ils font de la bonne gouvernance, mais qui en même temps, pendant des années, se sont vraiment comportés comme des gens sans main propre ou alors avec le contraire, avec des gens qui jouaient sur des intérêts privés et des intérêts publics en même temps. C'est cela finalement qui a causé tous ces dégâts, et toutes ces discussions. J'espère qu'on pourra clore ces discussions une bonne fois pour toutes, ce soir !

**Mme la présidente :**

Merci Monsieur Van Damme.

Je suppose que vous voulez répondre, Monsieur El Khannouss ?

**M. l'échevin El Khannouss :**

Vous supposez bien, Madame Bastin ! Après toutes ces interventions, pour la plupart remarquables, sauf une qui n'a pas du tout été remarquable, mais ça, on commence tout doucement à en avoir l'habitude, il est clair que je vais essayer de répondre sans rentrer dans ce fameux bac à sable qui est évoqué souvent par certains et donc je vais commencer par respecter l'ordre des interventions et bien évidemment commencer par répondre à Monsieur Achaoui.

Depuis que Monsieur Achaoui ne travaille plus pour l'école des jeunes, qui été liquidée, il est devenu d'une agressivité, remettant systématiquement en question certaines vérités et ici, c'est l'échevin qui a été destitué qui vous répond, bien évidemment. Parce que cela, c'est un de vos vieux fantasmes. Je ne sais pas où notre collègue est allé chercher cette formule, je pense qu'il a dû, lors d'un de ses sommeils profonds trouver une nouvelle formule, mais bon soit. Alors cher ami, pour répondre à votre question, quant au rôle qui a été le mien, et qui a été celui du collègue dans cette affaire, on sait qu'elle a été depuis son début faite de récupération politique, faite de manipulations de la part de certains, et c'est vrai, principalement de la part de certains membres de l'opposition.

Permettez-moi de répondre, vous aurez le loisir, je pense que certains ont pu cracher leurs venins avec beaucoup de jouissances, donc je vais essayer de répondre calmement. J'aurais aimé qu'à la clôture de cette affaire, qui a été pilotée et où tout le monde a apporté une contribution, c'est vrai, chacun à son niveau. A mon niveau évidemment, je ne mets pas en question mes positions du passé, je les assume pleinement ! Si c'était à refaire, Monsieur Ikazban, je le referais. Je pense que par rapport à la manière dont j'ai géré le dossier, et je peux apporter les éclairages aux gens sérieux et honnêtes, sur les positions qui ont été les miennes, et celles du collègue pendant tout un temps, avec l'évolution qui a été la nôtre en fonction de l'évolution du dossier. On a rappelé l'aspect juridique qui était complexe et compliqué et donc, il est aisé aujourd'hui de venir au collègue raconter tout et n'importe quoi, en falsifiant la vérité, pour évidemment essayer de récupérer les lauriers, étant donné qu'on n'est pas loin d'une période électorale qui va commencer. Mais ce n'est pas de souci des nombreux Molenbeekoïses qui aspirent à pouvoir retrouver une tranquillité pour avoir une infrastructure qui fonctionne bien.

Vous avez évoqué un problème au Sippelberg, je tiens aussi à apporter une vérité, ce dossier qui d'ailleurs a été initié par vous quand vous étiez échevin des Sports, Monsieur Ikazban, a connu des grosses difficultés et il faut reconnaître que nous rencontrons des

difficultés qui s'inscrivent dans la complexité juridique de ce genre de dossier. L'entreprise qui était en charge de ces travaux et ici, je vais me faire l'avocat de mon collègue, parce que vous l'avez dit d'une certaine manière en laissant sous-entendre que nous avons une responsabilité, ce qui n'est pas vraiment correct. Vous avez parlé de containers, nous avons mis en place des containers pour répondre aux besoins des sportifs. Je suis le premier à déplorer cette situation en tant qu'échevin des Sports, parce que c'est chez moi que les gens viennent se plaindre, avant de venir chez vous, je suppose. Moi, en ce qui concerne les infrastructures, avec nos équipes, que ce soient des Travaux publics, que ce soit au niveau du service des Sports, nous mettons tout en œuvre pour pouvoir répondre, mais dans le cadre de la loi, bien évidemment, ce qui n'est pas évident à comprendre pour certains et apparemment pour vous.

Quant à l'évolution de ce dossier du White Star, le White Star, vous avez pu le lire dans la presse, a connu un haro de la part de la fédération, pour des raisons financières. Ils sont redevables d'une certaine somme d'argent à différents débiteurs. Monsieur Achaoui, vous qui aimez bien les vérités, vous savez quand même que la Commune n'a rien à voir là-dedans. Ou alors vous voulez que la Commune paye les dettes du White Star qui est un club privé ? Mais apparemment, ce n'est pas votre souci. Nous avons nous, dans le cadre des difficultés rencontrées avec le White Star, pris nos responsabilités, nous avons annoncé que nous allions tout mettre en œuvre pour faire en sorte que les jeunes qui fréquentent cette école des jeunes, en tout cas un maximum de ceux-ci, puissent être récupérés par les clubs qui officient sur nos terrains : le RWDM, l'Académie jeunesse, ainsi que d'autres clubs qui se trouvent dans les communes avoisinantes, le service des Sports, mais aussi toute une série de clubs qui ont fait la démarche de venir vers nous pour qu'on leur envoie un certain nombre de jeunes, quand ces jeunes s'adressent à la commune de Molenbeek. Vous comprendrez que notre fonction principale, dans une commune qui est la deuxième commune touchée par le chômage en région bruxelloise, et qui est la deuxième commune la plus pauvre, ce n'est pas systématiquement ici au sein du conseil communal de passer une demi-heure ou trois quarts d'heure à parler de football. Nous, nous passons à l'acte, nous menons des actions très concrètes au niveau de nos services et nous essayons de faire en sorte que la transition par rapport à l'occupation du stade Machtens par le RWDM puisse se faire dans les meilleures conditions. C'est vrai que je me suis retrouvé sur la photo, parce que j'ai rempli pleinement mon rôle d'échevin, j'ai participé à l'évolution de ce dossier dans les coulisses, avec mes collègues au sein du collège, nous avons négocié la convention et cette convention ne donne pas d'exclusivité d'occupation. Elle fait du RWDM l'occupant principal et ça laisse la possibilité, monsieur De Block pour répondre à votre question, si jamais demain le RWDM devait faire faux bond, que nous puissions réagir beaucoup plus rapidement, contrairement à ce que nous avons connu dans le passé, avec je le rappelle le FC Brussels de monsieur Vermeersch, qui n'avait pas de droit d'occupation du Machtens depuis 2007 et c'est sur cette base-là que nous avons construit avec des avocats cette convention d'occupation, pour justement ne plus reproduire les erreurs du passé.

Nous nous sommes assurés qu'un maximum de jeunes puissent être repris au RWDM et dans les clubs molenbeekoïses et des communes avoisinantes. Nous avons fait une série de démarches, le service des Sports ainsi que toute une série de responsables de clubs ont inscrit un certain nombre, pas tous probablement, en tout cas, ceux qui se sont adressés à nous, le RWDM a fait un effort considérable en reprenant un maximum de jeunes qui viennent du White Star. Mais ne faites pas non avec votre tête, je vous dis qu'ils en ont inscrit un certain nombre. Ce que vous voulez, vous, c'est entretenir la polémique pour pouvoir exister, parce que vous n'existez qu'à travers le prisme du football et à part cela, je ne vois pas très bien ce que vous pouvez apporter à ce conseil communal. Parce que vous êtes en train systématiquement d'essayer, taisez-vous Monsieur Ikazban, je m'adresse... Je ne peux pas accepter qu'on vienne raconter tout et n'importe quoi au sein de ce conseil communal !

**Mme la présidente :**

Je propose que l'on sorte du bac à sable et que vous continuiez votre intervention.

**M. l'échevin El Khannouss :**

Je n'invective personne, monsieur Ikazban, je dis simplement certaines vérités. Il est important que l'on puisse ici apporter des réponses aux attentes des Molenbeekois et donc à travers les réponses que j'ai données, j'ai essayé d'apporter un éclairage parce qu'apparemment, certains semblent ne pas connaître la réalité du terrain, ils viennent ici avec des falsifications de la réalité, pour se faire mousser, et ça évidemment, ça n'est pas acceptable.

Quant à la situation des jeunes, je l'ai dit, l'ensemble des jeunes qui se sont adressés au service des Sports, ont été orientés vers des clubs susceptibles de pouvoir les accueillir, le RWDM, l'Académie jeunesse, ainsi que tous les autres clubs qui se trouvent dans les communes avoisinantes. Je pense avoir répondu à l'ensemble des questions et j'ose espérer que ce dossier sera derrière nous, parce que nous avons d'autres dossiers beaucoup plus prioritaires. Molenbeek est la deuxième commune qui a le taux de chômage le plus élevé, la deuxième commune la plus pauvre et de grâce, assumez vos responsabilités en tant que membre de l'opposition. Vous avez toujours dit que vous vouliez avoir une action constructive, continuez dans cette voie-là, au lieu de venir essayer de provoquer des tensions au sein de ce conseil communal, tensions qui je pense n'ont pas lieu d'être ici.

**Mme la présidente :**

Merci Monsieur l'Echevin.

Je donne la parole à Monsieur Majoros.

**M. l'échevin Majoros :**

On ne va pas refaire le match, mais, ce que je voudrais dire, si vous me laissez la parole...

**M. Ikazban :**

J'ai demandé la parole pour une motion d'ordre, c'est dans le règlement d'ordre intérieur, je sais que vous ne le connaissez pas toujours. On a un échevin qui répond sur un ton qui n'est pas du tout acceptable et insultant...

**M. l'échevin El Khannouss :**

Parce que vos propos n'étaient pas insultants et étaient acceptables, peut-être ?

**M. Ikazban :**

Je suis désolé, l'échevin n'a pas à faire ça, qu'il change de ton ! Et s'il n'arrive pas à répondre et bien qu'il se dessaisisse du dossier, comme à son habitude.

**M. l'échevin El Khannouss :**

Non, je réponds très très bien, mais je réponds aux gens honnêtes, pas aux gens malhonnêtes ! Je n'ai insulté personne.

**Mme la présidente :**

Monsieur El Khannouss, je vous demande de rester calme et de ne pas invectiver les autres conseillers communaux.

**M. l'échevin Majoros :**

Voilà, et bien c'est un match qui reste avec beaucoup de troisième, de quatrième et de cinquième mi-temps. Peut-être qu'il ne se terminera jamais, je l'ai encore vu au Karreveld à l'occasion de Bossemans et Coppenolle, je pense que c'est un sujet qui restera passionnant et passionnel.

Les personnes qui sont interrogées dans des articles ne font pas les titres des articles elles-mêmes. Si vous ne lisez pas de guillemets dans le titre d'un article, c'est que généralement la personne n'a pas dit exactement ce que le contenu de l'article reflète et que ses propos reflètent. Je vais être plus clair, ce n'est pas évident parfois d'apporter de la subtilité et de faire des propositions pour un aménagement pour du très long terme et pour du développement durable d'un certain site, en l'occurrence un site de 4 ha, qui est le site du stade Machtens, mais qui comprend de nombreuses autres installations sportives et qui comprend d'ailleurs déjà du logement. Je vais être plus clair que cela, on ne rase rien, il n'en a jamais été question, on rénove, on le fait non pas à la place des gens, mais avec les clubs. C'est clair qu'avec des relations apaisées, c'est plus facile de faire ce type de projet, d'aller ensemble avec un collègue uni, envisager des projets de long terme pour améliorer la qualité des infrastructures sportives en fonction des besoins et des montées de division qui ne manqueront pas d'arriver, en tout cas c'est tout le mal que l'on souhaite aux différents clubs, avec des places suffisantes. Nous avons inauguré pas plus tard que vendredi passé 89 logements juste en face du stade Machtens, cela fait aussi partie de la zone, et tant mieux !

Vous m'interrogiez sur ce qui était réalisé en termes de rénovation. On a parlé du terrain C, des travaux qui sont en cours, on est encore en train de travailler sur les améliorations qu'on peut amener aux éclairages des autres terrains, à savoir le B et le A, pour éviter les pannes qu'on a pu connaître par le passé. Il y a un travail qui est fait par les Ateliers communaux et j'en profite pour les remercier pour faire en sorte que des douches soient plus agréables et pour mettre fin à une série de problèmes qui ont été liés à un manque d'entretien pendant de nombreuses années et pas seulement pendant la période récente, par les occupants. Il n'y a pas de risque en termes de stabilité, le stade est encore là pour des années. Il y aura un audit qui sera réalisé prochainement pour avoir des informations encore plus générales sur les techniques spéciales, chauffage etc., pour encore améliorer le confort des personnes qui l'utilisent. Je ne voudrais pas être plus long que ça, mais je me permettrai cette petite boutade qui permettra peut-être de faire peut-être un peu redescendre la pression dans ce dossier passionnant, Monsieur Ikazban, j'ai entendu beaucoup de noms cités, de personnes extraordinaires, en particulier du groupe socialiste qui avait contribué à ce que le collège reprenne raison, comme s'il ne s'était pas intéressé pour trouver une solution équilibrée dans ce dossier. Je vous répondrai simplement et écoutez-moi bien, en particulier pour votre groupe, à quoi rime cet hommage aux roses ?

**Mme la présidente :**

Merci Monsieur Majoros.

Je donne la parole à Madame la bourgmestre.

**Mme la bourgmestre :**

Je voudrais préciser que, pour répondre à Monsieur Achaoui, sur l'aspect juridique de ce dossier, je n'ai pas de craintes quant à la suite. Le dossier est fixé dans le courant de l'année 2018, je pense que c'est au mois de mars ou avril 2018 devant les tribunaux. Mais je pense qu'à ce moment-là, la Commune n'aura plus d'adversaires, quand on connaît la situation du White Star.

Pour le reste, je dirais qu'on peut tous ici se réjouir que la sérénité soit revenue au stade Edmond Machtens. Rappelons que la nouvelle convention, elle a été votée ici à l'unanimité par tout le conseil communal et elle a été votée dans un certain apaisement et nous avons intérêt à le garder dans les mois qui viennent sur ce dossier. Je pense que maintenant, il faut surtout aller de l'avant, et comme cela a été souligné, il faut s'assurer que les jeunes de Molenbeek puissent avoir des infrastructures disponibles pour pouvoir pratiquer le football qui est le sport le plus populaire dans notre commune.

**Mme la présidente :**

Merci madame la bourgmestre.

Je donne la parole à monsieur Achaoui.

**M. Achaoui :**

Monsieur l'échevin, ne fuyez pas, je vais vous répondre... J'ai beaucoup de défauts, mais j'ai une qualité, je ne perds jamais mon sang-froid. Monsieur l'échevin, vous faites de la spasmophilie, comme vous êtes un peu énervé...

**M. l'échevin El Khannouss :**

Attendez, je prends mon dictionnaire.

**M. Achaoui :**

C'est un problème de ventilation, si vous voulez. Et alors vous perdez un peu le fil conducteur de vos réponses.

**M. l'échevin El Khannouss :**

Évidemment, on n'est pas tous intelligents comme vous, Monsieur Achaoui.

**M. Achaoui :**

Mais non, ce n'est pas une question d'intelligence, c'est une question de maîtrise. Et comme l'échevin compétent que vous semblez vouloir vous présenter, vous ne donnez pas de véritable réponse. Vous parlez toujours de vérités, mais en fait, il n'y a aucune vérité, rien du tout. On a fait l'historique sans rentrer dans le détail, mais le constat qui a été fait, ça, c'est la vérité. Vous avez pris position dans un dossier contre vents et marées, vous vous êtes manifesté ouvertement et ça, c'est une vérité. Vous vous êtes prononcé contre votre majorité dans ce dossier et ça, c'est une vérité. Vous avez sollicité une réunion extraordinaire dans le cadre d'une nouvelle convention, ça, c'est une vérité. Nous avons à maintes reprises évoqué les tensions et qu'il fallait à un moment donné prendre de la hauteur en tant qu'échevin et mettre autour de la table les interlocuteurs, ça, c'est une vérité. Vous avez essayé d'une façon sous-marine, parallèle, de créer des solutions imaginaires,



ça, c'est une vérité. C'est pour cette raison-là que j'ai dit merci madame la bourgmestre d'avoir destitué ce monsieur de ce dossier.

Ma deuxième crainte et mon deuxième souhait, comme l'a rappelé Monsieur Ikazban, de grâce, ne lui donnez pas la possibilité de gérer à nouveau ce dossier ! Parce que c'est une question de compétence. Et malheureusement, effectivement monsieur l'échevin, merci de me dire que je suis dans le domaine du football que j'ai une certaine compétence, mais encore une fois à force de vouloir donner des coups, il faut à un certain moment donné prendre conscience qu'il y a des choses qui évoluent, il n'y a que les imbéciles qui ne changent pas d'avis...

**Mme la présidente :**

Dans le contexte de votre interpellation, vous pouvez peut-être continuer s'il vous plaît.

**M. Achaoui :**

Mais c'est ça, c'est exactement ça et donc aujourd'hui, moi pour les deux questions que j'ai précisées à madame la bourgmestre, j'ai reçu une réponse toute claire par rapport au volet juridique.

Mais concernant la question des jeunes, j'ai cru comprendre que Monsieur l'échevin propose à nos jeunes d'aller jouer à l'extérieur de la commune, ça c'est quand même une aberration tout en sachant qu'encore une fois, on fait venir des équipes toutes complètes pour venir jouer sur leurs infrastructures, sous la création de nouveaux clubs et ça, c'est un peu aberrant monsieur l'échevin. Parce que si on parle vraiment gestion du volet sport, il y a des gros manquements, sincèrement et je n'aime pas dire ça, mais honnêtement, il y a un laisser-aller et un manque de gestion et de compétences dans ce dossier. Quand on entend l'état du Sippelberg, bien évidemment qu'on les fréquente toutes les semaines. Quand c'est nous les Molenbeekoïses, on peut le comprendre. Mais on joue contre des équipes visiteuses. Et puis aujourd'hui, je suis heureux que Monsieur Majoros dise qu'on a pris à bras-le-corps les investissements, qu'il y aura de la lumière etc. Mais il y a quelques mois, il n'y avait pas cela parce qu'il y avait un autre occupant, qu'on conteste ou qu'on ne conteste pas. Mais la responsabilité d'une manière ou d'une autre, indépendamment de savoir qui occupe cette responsabilité que vous aviez, c'est la gestion du patrimoine. Alors évidemment aujourd'hui la donne a changé...

Monsieur El Khannouss, laissez-moi terminer s'il vous plaît, ce n'est pas vous qui présidez la séance. Je sais que vous êtes dépassé et que vous ne comprenez pas très bien les choses, mais ce n'est pas grave.

Alors qu'aujourd'hui, nous parler de vérités et nous faire une plaidoirie en disant que nous sommes contre, non, pas du tout, je pense que tout le monde a soutenu la dimension sportive. Malheureusement pour vous, vous vous êtes trompé de cheval, pour ne pas utiliser un autre terme. Mais encore heureux que la situation ait évolué positivement. Alors vous avez posé devant les photographes, c'est votre droit de poser, mais de grâce, rester loin du football, vous subsidiez beaucoup les arts martiaux, ça c'est une compétence qui vous va très très bien, continuez, c'est moins complexe et ça, c'est le conseil que je peux vous donner en tant qu'ami d'abord.

**Mme la présidente :**

Merci Monsieur Achaoui.

Monsieur Lakhroufi, je ne vous donne pas la parole, puisque c'est le conseiller interpellant qui clôture.

Je donne la parole à Monsieur Ikazban, pour sa motion d'ordre.

**M. Ikazban :**

J'ai fait une petite erreur tout à l'heure, j'ai commis un oubli. Quand j'ai remercié tous les membres de l'opposition, et ceux qui sont à la fois dans l'opposition et dans la majorité, j'ai oublié de dire également que dans le groupe MR, il y avait des gens qui dès le départ, je ne vais pas citer les noms, ont soutenu la renaissance du RWDM. Il faut le dire, ils ont eu du courage, parce qu'en plus ils sont dans la majorité, ça quand même, je tenais à le dire, ils avaient aussi vu juste à ce moment-là.

**Mme la présidente :**

Monsieur Ikazban, vous parlez dans le cadre de votre motion d'ordre ?

**M. Ikazban :**

Madame la présidente, je suis intervenu tout à l'heure, j'ai le droit de répliquer.

**Mme la présidente :**

Non Monsieur Ikazban.

**M. Ikazban :**

Madame la présidente, je vous dirai simplement que dans la réponse de l'échevin, il m'a cité trois fois, donc j'ai le droit de répliquer.

Je voudrais simplement dire que je suis un peu déçu. Je sais que l'échevin des Sports qui a été invisible pendant cette saga, il a une qualité, c'est qu'il est malin. Il est rusé et j'ai cru sincèrement que ce soir, qu'il allait faire amende honorable et qu'il allait avoir l'intelligence de se dire : mais oui j'ai commis une erreur. C'est comme ça qu'on reconnaît à un moment donné quelqu'un. Même pas, il dit même qu'il recommencerait la même chose. C'est incroyable. Je pense que ça ne nécessite pas davantage de commentaires. J'ai vu que quand on ne sait pas répondre, on utilise l'invective, l'insulte ou le dénigrement des conseillers communaux. Mais ce n'est pas grave, on est habitué. Mais moi, je dirais simplement une chose...

**Mme la présidente :**

Dites-le !

**M. Ikazban :**

Madame la présidente, vous ne pouvez pas non plus m'interrompre.

*(Rires - Gelach)*

**M. Ikazban :**

C'est que dans notre groupe, il n'y a personne dans le groupe que je représente qui a traité le RWDM de club de racistes, de club pourri et qui après quelques mois, fait une photo

tout fier, tout sourire à côté d'eux avec des clés à remettre au stade, pour retirer les lauriers. Donc ceux qui essayent de retirer les lauriers aujourd'hui, ce n'est pas la majorité, ce sont certains membres de la majorité qui, en matière d'hypocrisie, c'est quand même gonflé, et il y a une photo qui le prouve.

Maintenant, je termine sur ce que vous avez dit d'intéressant, la seule chose intéressante que vous avez dite, c'est que c'est une saga qui a fait perdre du temps à tout le monde. On vous le doit en partie. Et vous avez dit qu'il y a plus important parce qu'on est une commune pauvre avec une population au chômage. Lundi, on nous a enfin présenté le plan de développement économique, à un an des élections, on l'a enfin ! Mais vous pouvez compter sur nous monsieur El Khannouss, vous pouvez compter sur nous et sur nos collègues, on va bientôt venir ici vous interroger sur ce que vous avez fait en matière d'emploi et d'économie dans cette commune. En matière de sport, on a compris que c'était le néant, mais on va revenir ici très bientôt pour analyser avec vous ce que vous avez fait ou pas dans cette commune depuis que vous êtes échevin de l'Emploi, échevin de l'Economie.

**Mme la présidente :**

Vous avez fini Monsieur Ikazban ?

**M. Ikazban :**

Je n'ai jamais fini, mais j'arrête.

**M. l'échevin El Khannouss :**

Très rapidement, parce qu'on m'a cité, et je ne vais pas être très long, rassurez-vous, j'aurai le dernier mot, je suis désolé...

**Mme la présidente :**

Non !

**M. l'échevin El Khannouss :**

Je voudrais simplement dire, les conseillers auront le dernier mot, mais je voudrais simplement dire que j'ose espérer chers collègues, que cette saga, je suis un peu comme une éponge je suis prêt à accepter toute une série de critiques, mais j'ose espérer que c'est aujourd'hui, à l'occasion de ce conseil communal, la dernière fois que nous abordons avec autant d'intensité ce dossier, que cette crise soit derrière nous, que nous puissions enfin nous consacrer véritablement aux Molenbeekoïses. Merci.

**Mme la présidente :**

Avec l'éponge, on efface, terminé, bonne soirée.

**M. Ikazban :**

Nous avons bien entendu l'appel désespéré de l'échevin des Sports. Eh bien je lui fais une promesse ce soir, je lui promets qu'on n'oubliera pas les incompétences et les manquements de cette majorité et nous reviendrons ici avec ces sujets-là.

**Mme la présidente :**

Je clos ici la séance publique du conseil communal, dans quelques instants nous allons passer au huis clos.